

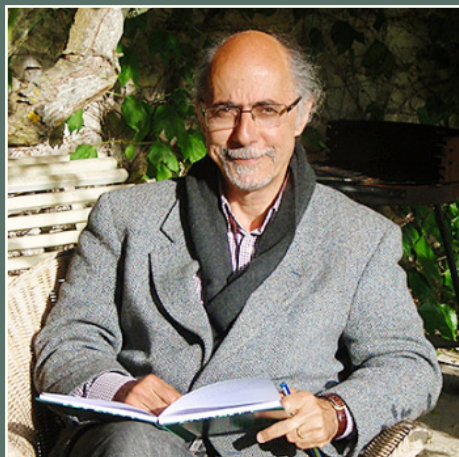
BULLETIN MUNICIPAL

JANVIER 2026



CAJARC

Le conseil municipal vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2026



INTERVIEW François Recanati

François RECANATI, Professeur au Collège de France, ancien Directeur de l'Institut Jean Nicod au sein du CNRS et ancien Directeur d'études à l'EHESS, pour ne citer que quelques-unes des nombreuses fonctions qu'il a exercées, est une figure connue au niveau international mais plutôt discrète à Cajarc. Il évoque pour nous son rapport singulier à ce lieu, ses cheminements attentifs aux bruits du monde, presque des épiphanies.

— **Agrégé de philosophie, docteur ès lettres, linguiste, directeur d'un laboratoire de sciences cognitives, votre parcours est empreint de transversalité :**

FR — Effectivement. Un avantage de la philosophie, la discipline dont je me réclame, est qu'elle permet de toucher à tout, de changer de thématique, de changer d'objet. J'ai l'habitude, aussi, de collaborer avec les chercheurs d'autres disciplines autour de sujets d'intérêt commun. Y compris avec les scientifiques ! Je me méfie du fossé qui tend à s'établir entre les disciplines plus positives disons, plus pragmatiques, et les disciplines davantage réflexives. La philosophie que je pratique est une philosophie à l'anglo-saxonne, proche des savoirs positifs.

— **Ressentez-vous ici les bienfaits d'un certain anonymat ?**

FR — Non, puisque finalement l'anonymat est plutôt du côté parisien. Je lisais dernièrement *Le Tableau de Paris*, ouvrage du XVIII^e de Louis-Sébastien Mercier, qui évoque déjà cet anonymat des grandes villes, où l'on ne connaît pas son voisin. Ici, tout le monde se connaît, on se salue, on bavarde, et cela me plaît. Je suis né à Paris et j'y ai vécu, mais la vie de village, découverte tardivement, me convient très bien. Je passais à Cajarc environ quatre mois par an, mais il y a une demi-douzaine d'années j'ai décidé d'inverser les choses. J'habite à Cajarc, dans la belle maison où résidait ma mère, et je me déplace lorsque c'est nécessaire pour mon travail.

— **Quel est le sens de vos séjours sur Cajarc, au regard de votre vie parisienne ou internationale ?**

FR — Je m'adonne ici aux travaux d'écriture et de réflexion, dans un calme que la vie parisienne accorde peu, en raison de ses sollicitations quotidiennes. Je vais à Paris quelques mois par an pour donner mes cours au Collège de France, et pour coordonner un projet d'envergure financé par le Conseil européen de la recherche. Et aussi comme étape pour mes voyages à l'étranger. Le reste du temps, je suis à Cajarc.

Passer le plus clair de mon temps à Cajarc, pour moi, cela signifie donner la priorité au travail créatif, à l'écriture de mes articles et de mes livres. Plusieurs fois par semaine, je participe, en visioconférence depuis Cajarc, à des réunions ou des séminaires qui me permettent de garder le contact. Tout cela sans perdre de vue, depuis la fenêtre de mon bureau, les beaux arbres de mon parc avec, en arrière-plan, le Causse, et en fond sonore, les oiseaux qui chantent. Moins nombreux hélas que par le passé.

Quand je cesse d'écrire, je sors marcher ; c'est l'autre activité que je pratique avec plaisir et assiduité, 2h quotidiennement, l'air cajarcois étant de meilleure qualité que l'air parisien. Le mardi après-midi je rejoins le club de randonnée de Cajarc, pour une marche collective d'une dizaine de kilomètres.

— **S'il y avait une couleur que vous associez à Cajarc :**

FR — Pour le moment, les jaunes magnifiques de l'automne.

— **S'il y avait un son :**

FR — Celui des cloches de l'église. Il y a longtemps quand je téléphonais à ma mère depuis Paris, j'entendais les cloches et cela me ramenait à Cajarc, instantanément ; c'est vraiment très caractéristique pour moi ce son-là.

Je regrette l'époque où les heures étaient sonnées deux fois à Cajarc, la première fois où l'on se disait « c'est l'heure », et la seconde fois où l'on pouvait compter le nombre de coups et se dire « c'est cette heure », s'extrayant de son activité pour s'inscrire à nouveau dans le temps commun.

— **Une image de Cajarc que vous portez ?**

FR — Le Lot, le long duquel je me promène souvent, le pont bien sûr. Je ne peux traverser celui-ci à pied, depuis Salvagnac, sans ressentir une émotion esthétique : c'est très beau, comme est belle la place de l'église que nous voyons depuis cette salle [la salle du Conseil de la Mairie de Cajarc, où a lieu l'interview]. Dommage que cette place ait été désertée par les commerces, au profit du tour de ville côté Foirail.

— **Une marche que vous aimez à faire dans les environs ?**

FR — J'essaie d'alterner les itinéraires, dans tous les sens. Comme je marche depuis Cajarc même, cela limite les options. Pour innover, il m'est arrivé d'emprunter l'ancienne voie ferrée, aujourd'hui dépouillée de ses rails, de me rendre à Seuzac en passant par le tunnel, et de revenir à Cajarc par le Causse.

— **Un livre pour les lecteurs qui souhaiteraient s'initier à la philosophie du langage ?**

FR — Ma leçon inaugurale au Collège de France : *Langage, Discours, Pensée* (Fayard/Collège de France 2020).

— **Un conseil au jeune garçon que vous avez pu être ?**

FR — Sois toi-même ! Ce que je n'ai jamais cessé d'être. Ce jeune garçon, il est toujours vivant au fond de moi.

SOMMAIRE

2	ÉDITO	
		• Le mot du Maire
4	SERVICES DE LA MAIRIE	
		• Communauté de communes • Espace France Services • Conseiller numérique • Autres moyens de communication • Conciliateur de Justice
6	INFORMATIONS	
		• Inscriptions sur les listes électorales • Recensement de la population 2026 • PCS • Containers • Déchetterie • Adressage • Tri, propreté, voisinage
10	FINANCES	
		• Nos finances en quelques chiffres
11	PROJETS & AMÉNAGEMENTS	
		• Le Pont de Cajarc et l'Avenue Coluche • Inauguration de la micro-crèche • Voie verte • Aménagement d'une aire de stationnement • Réhabilitation de l'Îlot de l'Hébrardie • Caselle de la Deille
14	PATRIMOINE & COMMÉMORATIONS	
		• Ste Annette Pelras de Cajarc • 11 Novembre
15	LE GRAND FIGEAC	
		• Habitat
16	VIE DU VILLAGE	
		• Foire & marchés • Marché de Noël • Sortie Bentley • Octobre Rose • Galette des rois
18	NOUVEAUX COMMERÇANTS	
		• Librairie La Chamade • La Parenthèse • Bocal • OcciHome Immobilier
20	SOLIDARITÉ & ACTIONS SOCIALES	
		• Ehpad • Secours catholique • Les Restos du Cœur • Vestiboutique de la Croix Rouge • Covoiturage (Collectif Citoyen Mobilité)
22	POMPIERS	
23	VIE SCOLAIRE	
		• Nos écoles • APE des écoles
24	TOURISME	
		• Camping • Office de Tourisme
25	CULTURE, VIE FESTIVE & VIE ASSOCIATIVE	
		• Festiv'été • A Bras Ouvert • Africajarc • La BD prend l'air • Fête du Safran • Faites du Vélo • Lous Bourrelous • CACC46 • Liber'Terre • Médiathèque • La LoCollective • Arts & Scène • MAGCP • Diables au Thym • Association G2P
34	ASSOCIATIONS SPORTIVES & DE SANTÉ	
		• Bonjour Santé • GV Sport - Santé • Physic 46 • Lous Quercynols • Aviron Club • Cajarcois
36	AGENDA DES ÈVÈNEMENTS	
37	ÉTAT CIVIL	
		• Naissances, Mariages, Décès





LE MOT DU MAIRE

Cajarcoises, Cajarcois,

C'est avec grand bonheur que je m'adresse à vous une nouvelle fois, et comme chaque année, vous retrouvez dans votre boîte aux lettres ce bulletin municipal qui se veut le plus complet possible sur l'actualité de notre belle commune.

Souvent, des petites phrases telles que « **Cajarc un bien joli village** », « **beaucoup de travaux réalisés** », « **c'est dynamique** » ou encore « **que de belles animations dans votre commune** » me sont rapportées.

La qualité de notre vivre-ensemble et le dynamisme communal s'apprécie par :

- le **professionnalisme et l'accueil de nos commerçants** et la qualité des animations proposées par l'Union des Commerçants et Artisans,
- la grande diversité des **Services accessibles**,
- la vitalité de nos très nombreuses **associations culturelles et sportives**,
- le succès de nos événements tels que **la fête votive**, animée par le **comité des fêtes** et l'**association des restaurateurs**, la **paëlla du 13 juillet** organisée par le **club de foot**, suivie du **feu d'artifice** offert par notre commune et celle de Salvagnac-Cajarc,
- les festivals **Africajarc**, **La BD prend l'air**, **A Bras Ouverts**, **Octobre rose** (UCA , le club d'aviron et la mairie), La **Fête du Safran**, le **Marché de Noël...**
- mais aussi grâce aux animations et événements programmés au cours de l'année par le CACC 46.

Le travail et la collaboration des élus et des agents communaux sont essentiels.

Impossible d'oublier tous nos agents communaux, sans distinction, qui méritent tous notre considération et notre reconnaissance. Sans eux rien ne serait possible. L'effort de chacun participe à la réussite de l'équipe.

Permettez-moi de mettre à l'honneur notre **Secrétaire Générale de mairie Madame Maryse Burg** qui, l'heure de la retraite ayant sonné, nous quitte après 33 années de bons et loyaux services. Sa connaissance du territoire, ses multiples compétences (gestion, montage de projets, relations institutionnelles, animation du personnel...) et son sens de la défense de l'intérêt collectif vont nous manquer. Merci Maryse et bonne retraite.

Tous nos remerciements vont également à **Caroline Saint Marty**, **Sylvie Quinternet** et **Bernard Ghilardi**, partis en retraite très récemment après 44 , 15 et 42 années au service des Cajarcoises et Cajarcois.

Mais le challenge a été relevé par une équipe de qualité. Après des périodes de formation intenses et de tuilages multiples, **Charlène Maresq**, **Delphine Bousquet-Cals** et **Caroline Marroncle** ont pris le relais, avec beaucoup d'enthousiasme et de professionnalisme. Souhaitons également beaucoup d'énergie à **Aurélié Martin** qui prend du galon et assurera la lourde responsabilité de remplacer Maryse auprès des agents administratifs, des écoles et des élus. Nous pouvons d'ores et déjà vous assurer que la nouvelle équipe « tourne bien », dans un très bon état d'esprit.

La commune est en bonne santé financière.

Malgré les 2 années Covid, l'inflation, les moyens financiers en baisse, l'incertitude et le questionnement sur les années à venir, les comptes de la commune sont sains. Le **Budget Principal** a un niveau d'endettement modéré, les **Budgets Eau et Assainissement** ne sont pas du tout endettés. Grâce à nos investissements, le réseau d'eau potable est d'un rendement exceptionnel (**87%**) est bien géré par notre fermier la SAUR. Nous avons décidé de participer au financement de l'Unité d'Ultrafiltration du Pech, en cours de réalisation par le SYDED, par un abondement de 200 000€, afin de contenir l'augmentation du prix de l'eau.

La gestion rigoureuse menée depuis quelques années par la municipalité, comme vous pouvez le constater en **page 10** de ce bulletin municipal, permet d'envisager l'avenir avec la certitude que nous pourrons agir, malgré tous les aléas économiques et les diminutions probables des subventions.

Comme vous le savez, la **Taxe Foncière** est la seule source de revenu sur laquelle la municipalité a un pouvoir. Son montant est calculé en multipliant la base imposable du bien : valeur locative cadastrale définie par l'Etat (très élevée pour Cajarc) par le taux d'imposition voté par la commune chaque année.

> En 12 ans le taux de la Taxe Foncière du bâti a seulement été augmenté de 3% (le non-bâti de 0%), malgré d'une part la baisse des dotations de l'Etat et d'autre part les hausses des salaires et des charges à caractère général en forte croissance en raison de l'inflation. A titre indicatif, augmenter de 1% cette taxe ne rapporte que 7 300€ net à la commune.

Pour pouvoir réaliser des investissements significatifs, la municipalité se doit donc d'avoir une gestion économe et rigoureuse. Les conséquences de cette obligation financière peuvent parfois être mal comprises par ceux qui voudraient plus de services . Nous n'en avons pas les moyens, sauf à augmenter de façon significative la Taxe Foncière. C'est un choix. Dire oui, c'est facile, il est beaucoup plus difficile de dire non.

La Santé est une préoccupation prioritaire : nos deux projets

Le Président du Conseil d'Administration de l'Ehpad que je suis, est fier de **notre Ehpad** ; sa situation financière est positive depuis plusieurs années, alors que plus des trois quarts de ce type d'établissements sont dans le rouge.

Le prix journalier de l'hébergement est dans la moyenne régionale, le taux d'occupation est maximal. Le taux de satisfaction élevé des résidents et des familles, explique sûrement la longueur de la liste d'attente. La démarche qualité exigeante, poussée en permanence par la Directrice et toute son équipe, est gage de pérennité et de bien-être pour les résidents et de tranquillité pour les familles.

Mettre en place un projet de santé sur la commune, projet qui concerne également le bassin de vie de Cajarc, s'avère long et complexe. Son élaboration exige nécessairement l'aide des professionnels de santé que nous avons sollicités. Nous les remercions d'avoir accepté, conformément aux directives de l'ARS, de fonder l'association « **Bonjour Santé** » afin d'organiser le projet d'une **maison de santé pluridisciplinaire**.

Le dossier avance favorablement et en conformité aux règles de l'ARS. Merci particulièrement à **nos médecins** qui accueillent des Internes, la mairie prenant en charge leur hébergement, dans l'espoir que l'un d'eux tombe amoureux de notre village et décide de s'y installer.

Le dynamisme est également dans les réalisations

Il s'agit de construire, rénover, organiser l'espace public tout en s'assurant que le projet respecte les règles. Nous devons trouver un équilibre entre le bien-être des habitants, la dynamique économique et la préservation de l'environnement. Les règlements contraignants, les lourdeurs administratives rendent les procédures lentes et les dossiers difficiles à concrétiser dans des délais raisonnables ; un vrai parcours du combattant.

De la candidature de la commune à la signature du Ministre, et après un long processus, Cajarc a été enfin reconnue comme un des 1000 « **Site Patrimonial Remarquable** » en France.

Cette démarche ne comporte pas que des contraintes, c'est à l'occasion de la réunion mensuelle de la commission composée du Service du Patrimoine du Grand-Figeac, les élus de Cajarc et l'Architecte des bâtiments de France, que sont maintenant examinés tous les dossiers concernant des travaux, le but étant de conseiller l'investisseur le plus tôt possible dans son projet. Cette analyse qualitative a pour objectif de protéger et mettre en valeur notre patrimoine architectural, urbain et paysager ainsi que la qualité des projets proposés.

> A titre d'information les services de la mairie ont traité près de 100 autorisations d'urbanisme en 2025 (certificats d'urbanismes opérationnels, autorisations de travaux, permis de construire) et autant de renseignements et certificats d'urbanisme.

Le projet de réhabilitation « **Ilot de l'Hébrardie** », démarré en 2019, avec l'Architecte des bâtiments de France, le CAUE, la DDT, EPF, Grand-Figeac... et des bureaux d'études obligatoires, avance lentement en raison de sa complexité. Nous devrions pouvoir constater les premiers travaux en 2026. Comme nous l'espérons le Palais de l'Hébrardie et la Tour Consulaire devraient être achetés par un investisseur porteur d'une activité culturelle. Dans quelques années, le quartier compris entre la rue Centrale et la rue de la Plume, le cœur historique de Cajarc sera transformé et attractif.

La réfection du « **Tour de ville** », côté Est, du carrefour de l'avenue Coluche à la place Françoise Sagan, a été intégrée au périmètre « Cœur de village » par le Grand-Figeac, elle sera donc portée par la Communauté de communes.

A la demande de Madame la Préfète et du Colonel Loddé commandant la gendarmerie du Lot, un programme de travaux importants est en étude sur la partie administrative de **la gendarmerie** qui n'est plus aux normes. C'est un coût conséquent pour la commune, bien que les gendarmes ne soient présents que 2 jours par semaine à Cajarc. Nous travaillons ensemble pour trouver la meilleure adéquation entre le montant des travaux indispensables à réaliser et la capacité financière de la commune.

A l'heure où vous lisez ce bulletin municipal, **l'aire de stationnement « Sagan »** est opérationnelle et la commune n'assurera l'entretien qu'à partir de juin 2026. La réfection des voies du quartier de la Cascade devrait être terminée.

La commune étant très pauvre en foncier, le Conseil Municipal a décidé l'achat de plusieurs parcelles, environ 1 hectare de terrain, destinées à la réalisation de **futurs espaces publics** importants pour le développement de notre ville.

Un grand merci à l'association « **Entraide et solidarité** » et à son président Roger Péligray qui a fait don à la mairie de la parcelle et du bâtiment, impasse des écoles, avec une convention et clause de sauvegarde pour les associations hébergées.

En ce qui concerne le tourisme, indispensable pour notre ville, nous avons réhabilité une **Caselle**, près du lieu dit la **Deille** (photo à la une de ce bulletin), qui peut servir d'étape sur le chemin de Compostelle (16 000 marcheurs en 2024). Merci à Monsieur Ramon Neira qui a fait don de ce terrain à la commune.

Un **Espace-Trail** est en cours de réalisation. La gestion du **gîte communal** et du **camping municipal** a été confiée à des professionnels reconnus.

Il faut également saluer les prochains **travaux de modernisation de l'Office de Tourisme** qui seront réalisés par le Grand-Figeac. D'autre part, Cajarc a reçu le **label national 2 étoiles « Villes et villages étoilés »** qui confirme la volonté écologique de la municipalité.

Mes remerciements vont également à nos partenaires

- Au **Département**, pour tous les travaux réalisés pour protéger et pérenniser le pont qui nous relie à l'Aveyron.
- Au « **Syndicat mixte des voies vertes du Lot** » pour la réalisation du nouveau tronçon de Voie Verte entre Cajarc et Laroque-Toirac. Le revêtement final sera réalisé au printemps, dès qu'une période de 10 jours de beau temps sera annoncée.
- Au **Grand-Figeac** et à son président Vincent Labarthe, pour la construction de la micro-crèche souhaitée depuis de longues années et inaugurée le 26 novembre. Elle est ouverte depuis quelques semaines et les effectifs sont quasiment complets.

Vous le voyez, 2025 a été comme les années précédentes, une année intense et riche en réalisations et festivités.

Dans un contexte économique tendu la commune reste un repère et un pôle de stabilité.

Elle est garante de la continuité du service public pour tous et en particulier avec France Services très apprécié dans notre commune. Je rappelle que vous pouvez être informés de tous les événements communaux, via l'application smartphone «Intramuros» et en vous abonnant à notre newsletter à partir du site internet de la mairie et grâce au panneau lumineux place Sagan.

Plus que jamais, la commune crée du lien et rassemble les bonnes volontés.

Mes remerciements vont également à nos collaborateurs

Le conseil municipal et moi-même remercions **tous les acteurs qui participent à la vie et au dynamisme économique, culturel et sportif**.

Je souhaite également remercier et présenter nos vœux à l'ensemble du **personnel communal** quelles que soient les responsabilités qu'ils assument au quotidien dans le seul but de servir nos concitoyens. Mes remerciements également pour leur disponibilité auprès de nous, élus, pour l'aide qu'ils nous apportent dans la mise en place de nos projets. Ils réalisent un travail formidable au quotidien pour vous servir du mieux possible.

Nos vœux vont aussi aux **équipes enseignantes** qui instruisent nos enfants pour leur vie de demain. Sachez Mesdames les directrices Caroline, Sylvie, et vos collègues que nous vous en sommes infiniment reconnaissants.

Nos vœux également **aux associations avec tous leurs bénévoles**, qui sont le cœur battant de notre commune et méritent le soutien et l'implication de chacun d'entre nous. Un remerciement particulier à l'association **La Locollective** qui accueille les enfants et les adolescents en leur offrant un très large panel d'activités.

J'exprime aussi à l'occasion de ces vœux notre reconnaissance aux différents acteurs qui apportent leur soutien tant administratif, logistique que financier aux différents projets communaux : la Préfecture, le Grand-Figeac, le Département, la Région et le Syndicat mixte des voies vertes du Lot.

Nous rendons hommage et remercions **nos sapeurs-pompiers volontaires** et **nos gendarmes** avec lesquels nous travaillons en étroite collaboration.

La cérémonie des vœux du Maire de 2026 prévue le 20 janvier à 18h à l'Espace Françoise Sagan nous permettra de partager un moment de convivialité et d'échanger sur la vie communale.

A toutes et à tous, je vous présente au nom de mes collègues du Conseil Municipal et des Agents communaux, **une bonne et heureuse année 2026**.

Jacques Viratelle, Maire de Cajarc

SERVICES DE LA MAIRIE

LA MAIRIE & LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES :

Les principales compétences exercées par la commune relèvent des domaines suivants : **urbanisme, logement, environnement, gestion des écoles préélémentaires et élémentaires**. A ces compétences s'ajoutent les fonctions traditionnelles des communes : **état civil** (enregistrement des naissances, mariages et décès), **fonctions électorales** (organisation des élections...) exercées par les maires au nom de l'Etat, **protection de l'ordre public local** par le biais du pouvoir de police du maire. Certaines de ses compétences sont exercées par un établissement public de coopération intercommunale (Par exemple Grand Figeac : voirie, éclairage public, assainissement non collectif, enlèvement des ordures ménagères, etc. ou Syded du Lot pour la déchèterie).

L'ESPACE FRANCE SERVICES

Ce service est destiné aux personnes qui veulent **obtenir des informations, composer et/ou déposer un dossier de demande de prestation, formuler une demande précise auprès des services partenaires** (CAF, CPAM, MSA, Assurance retraite du secteur public, Impôts, URSSAF, France Travail, Point Justice, France Titres, etc.) **ou qui rencontrent un problème sur le fond de dossier**.

--> sur rendez-vous ou en accès libre. Les usages privés, de type consultation de messagerie, interrogation de comptes bancaires ou navigation de loisirs sur Internet ne sont pas autorisés.

Seul l'accès aux services des sites partenaires est autorisé. France Services Cajarc permet l'accès à une soixantaine de services ou partenaires locaux (emploi, logement, social, solidarité, enfance-jeunesse, transports, handicap, droits, etc.).

Tous ces services communaux et intercommunaux sont fermés les samedis, dimanches, jours fériés et, de façon exceptionnelle, en raison de formations obligatoires ou de réunions interservices.

LE CONSEILLER NUMÉRIQUE

En tant qu'**usager**, le conseiller numérique vous aide prioritairement à :

- **Prendre en main un équipement informatique** (ordinateur, smartphone, tablette etc.) ;
- **Naviguer sur Internet** : outil de fonctionnement et de navigation web ;
- **Connaître l'environnement et le vocabulaire numérique** ;
- **Envoyer, recevoir, gérer mes courriels** ;
- **Apprendre les bases du traitement de texte** ;
- **Installer et utiliser des applis utiles sur mon smartphone** ;
- **Créer et gérer** (stocker, ranger, partager) **mes contenus numériques**.

Si vous êtes une **TPE, PME**, le conseiller numérique vous aide également à :

- **En vous accompagnant pour des démarches administratives** ;
- **Être mieux référencé/promouvoir votre activité professionnelle en ligne** ;
- **Mieux comprendre ce que le numérique peut apporter à votre activité**.

Il doit aussi veiller à favoriser un usage citoyen et critique du numérique (vérification des sources d'information, protection des données personnelles, maîtrise des réseaux sociaux) et accompagner dans la réalisation de démarches administratives en ligne.

• MAIRIE DE CAJARC

40, boulevard du Tour de ville
46160 CAJARC

L'accueil et le standard téléphonique sont ouverts au public :

- du lundi au vendredi,
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30
- 05 65 40 65 20
- accueil@cajarc.fr

• GRAND FIGEAC

2 rue Germain Petitjean
46100 FIGEAC

L'accueil et le standard téléphonique sont ouverts au public :

- Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- 05 65 11 22 76
- secretariat.general@grand-figeac.fr

ESPACE FRANCE SERVICES

Mairie de Cajarc
40, boulevard du Tour de ville
46160 CAJARC

L'espace France Services est ouvert :

- les lundis, jeudis et vendredis
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00,
- les mardis et mercredis
de 14h00 à 17h00,
- 05 65 40 65 20
- cajarc@france-services.gouv.fr



**France
services**

CONSEILLER NUMÉRIQUE DE CAJARC

18, av. de la Gare - LoCollective
46160 CAJARC

L'accueil et le standards téléphonique sont ouverts au publis :

- du lundi au vendredi
de 09h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30
- 07 79 46 99 85
- sacha.hueber@conseiller-numerique.fr



Cajarc - Lot - Occitanie

AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION

La commune diffuse les informations institutionnelles, événementielles et associatives via différents supports :

- **Le Site Internet**, qui est doté de la possibilité de vous inscrire à une « Lettre d'information ». En renseignant votre adresse mail, vous recevrez directement les informations de Cajarc à une fréquence de « une à quatre fois » par mois ;

- **L'application Intramuros**, sur téléphone portable, vous permet, sur inscription gratuite et facile, de recevoir les notifications qui apparaissent en temps réel également sur la page Facebook de la mairie ou bientôt Instagram (ce dernier nécessitant des photos de qualité - cf Concours photos) ;

- **Le double panneau d'affichage** devant la mairie qui permet d'accéder à la version papier des informations -pour certaines également disponibles sur le site internet - de type actes d'urbanisme, avis de mariages et de décès, ordres du jour et comptes rendus de conseil municipal et communautaire, événements France Services, PLU, enquêtes et marchés publics, etc. ;

- **Le panneau d'informations lumineux** situé place Françoise Sagan, dont la mise à jour se fait sur demande des associations et organismes et via l'envoi de données concises, au moins 15 jours à l'avance ;

- **les correspondants presse** sont régulièrement sollicités pour diffuser des informations via les journaux papier et en ligne.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

ACCUEILLIR ET ACCOMPAGNER

Comment résoudre un litige à l'amiable ? Une solution, faire appel à un conciliateur de justice.

Une procédure judiciaire est souvent longue, éprouvante et coûteuse. Dans ce contexte, les parties concernées par un litige ont tout intérêt à tenter un règlement à l'amiable. Pour désengorger les tribunaux, la loi incite les usagers à recourir à des modes alternatifs (conciliation, médiation ou procédure participative) qui doivent permettre d'aboutir à une résolution plus rapide du conflit.

Depuis le 1er octobre 2023, en application du décret n° 2023-357 du 11 mai 2023, la démarche amiable préalable est obligatoire pour certains litiges*

Le recours à la conciliation de justice est un moyen simple, rapide et gratuit de venir à bout d'un conflit relevant du droit civil sans avoir besoin d'aller devant le juge. Elle permet de résoudre à l'amiable un bon nombre de différends de la vie quotidienne : litiges entre personnes, troubles du voisinage, relations entre bailleurs et locataires, problèmes de copropriété, litiges commerciaux, etc.

La négociation entre les parties est conduite par le conciliateur de justice qui est assermenté par la cour d'appel et bénévole. Si elle aboutit, la procédure est actée par la signature d'un accord écrit entre les parties et le conciliateur.

Cet accord peut être homologué par le juge afin de lui donner force exécutoire au même titre qu'une décision de justice. À défaut, le demandeur peut saisir le juge compétent.

Une permanence mensuelle à la Mairie de CAJARC

Albert Marty
conciliateur de justice
reçoit le public
le 4^{ème} jeudi du mois à la mairie
de Cajarc :
40 Bd du Tour de Ville
sur rendez-vous au 05 65 40 65 20

Très sollicité et actuellement seul à intervenir sur les secteurs de Figeac et Cajarc, Albert Marty invite toute personne intéressée pour l'épauler dans sa mission à se faire connaître auprès de la Mairie de Cajarc ou au Centre Social :

8 place Vival 46 100 FIGEAC
Tél : 05 65 50 05 01

*Demandes de versement d'une somme ne dépassant pas le montant de 5000 € et certains conflits de voisinage (bornage, curage des fossés et canaux, distances de plantations et élagage des arbres).

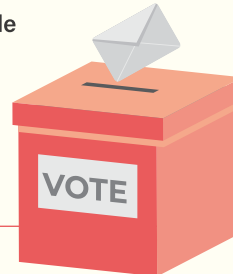
L'inscription sur les listes électorales sera close au **26 février 2026**, pour les élections municipales prévues **les 15 et 22 mars 2026** ; ce délai peut être prorogé jusqu'au 05 mars 2026 dans certaines circonstances, à vérifier au cas par cas sur service-public.gouv.fr.

Pour s'inscrire sur les listes il vous faudra :

- Le **cerfa idoine (n°12669*02)**, disponible également sur simple demande en mairie,
- OU
- Procéder à votre inscription en ligne via service-public.gouv.fr

Vous devrez vous munir :

- D'un **justificatif d'identité valide** (CNI, passeport, justificatif d'identité à usage unique pour les titulaires d'une identité numérique France Identité) ou périmé depuis moins de 5 ans au moment de la demande.
- D'un **justificatif de domicile** de moins de 3 mois.



BON À SAVOIR !

L'inscription sur les listes électorales est automatique pour les jeunes ayant effectué leur recensement citoyen, ou encore si vous avez acquis la nationalité française depuis 2019.

RECENSEMENT 2026 DE LA POPULATION

Les chiffres du recensement de la population permettent de connaître les besoins de la population actuelle (transports, logements, écoles, établissements de santé et de retraite, etc.) et de construire l'avenir en déterminant le budget des communes.

Des codes vous seront remis pour vous recenser à compter du 15 janvier 2026. Si vous êtes recensé cette année, vous serez prévenu par votre mairie.

Vos données sont protégées. L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires et cela de façon anonyme.

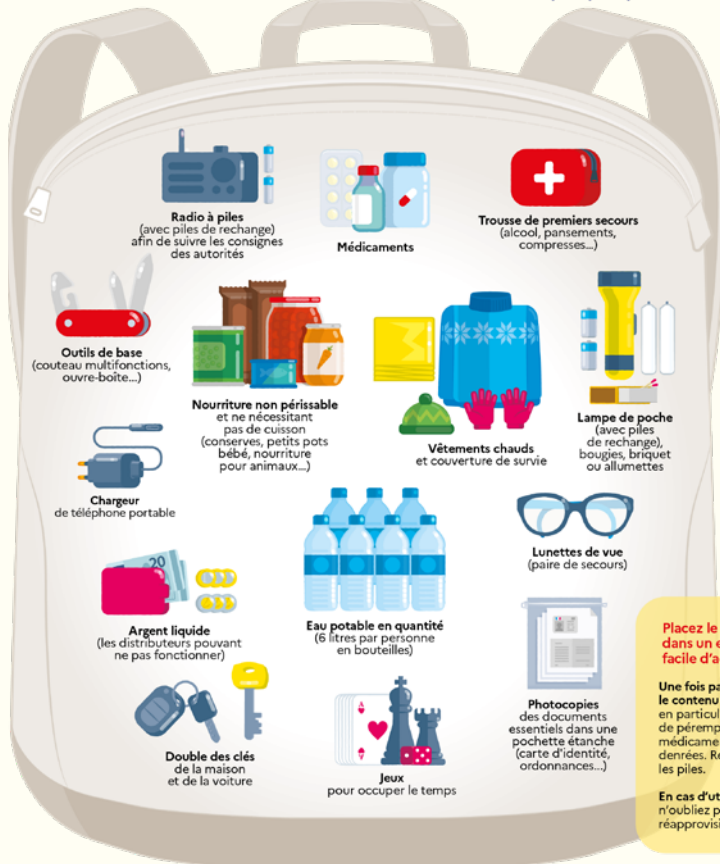
le-recensement-et-moi.fr

Plus d'informations également auprès de votre agent recenseur ou de votre mairie. Le recensement de la population est gratuit.

Votre kit d'urgence



Coupures d'électricité, de gaz et d'eau courante, routes impraticables... lorsqu'une catastrophe majeure survient, les premières 72 heures sont souvent les plus éprouvantes. Ce kit préparé à l'avance vous permettra de rester chez vous plus sereinement dans l'attente des secours. Il vous sera aussi très utile en cas de départ précipité.



PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Dans le bulletin municipal de 2025, nous avons inclus une double page concernant le **PCS de Cajarc** et le rôle des relais de quartier.

Une réunion d'information générale a eu lieu comme prévu **le 3 février 2025** à 20h à l'Espace Française Sagan.

Un certain nombre d'entre vous sont venus et se sont inscrits en tant que relais de quartier.

La commune a été découpée en **5 secteurs** en fonction de leur situation géographique. Chaque relais de quartier dispose d'un plan, d'une fiche détaillée avec le nom des rues, lui permettant d'évaluer le secteur dont il a la charge.

A ce jour, il nous en manque encore un certain nombre, quelques secteurs n'ont pas été visités.

Nous rappelons que les relais de quartier ne sont pas des sauveteurs, c'est le rôle des pompiers, ce sont juste des lanceurs d'alerte s'il y a un risque de catastrophe naturelle.

Lors des fortes chaleurs de l'été 2025, la mairie a appelé les personnes âgées et isolées pour avoir des nouvelles, la plupart sont accompagnées par leur famille, aide ménagère ou voisin.

Patricia

CONTAINERS

Depuis plusieurs années, **le coût du ramassage et de l'élimination des ordures ménagères explose**, en grande partie à cause de la hausse continue de la taxe générale sur les activités polluantes, TGAP, Une taxe supplémentaire (TEOM) est maintenant appliquée par l'Etat.

> Les déchets sont transférés à Brive pour y être incinérés et valorisés, notamment pour alimenter le chauffage urbain de la ville.

Face à cette situation, il était devenu crucial de trouver des solutions pour améliorer le tri et la valorisation des déchets tout en maîtrisant les coûts.

Le Grand Figeac a donc procédé à diverses opérations : d'abord équiper les habitations de composteurs individuels et gratuits afin de réduire considérablement les déchets organiques ; pour les habitants du centre-ville des composteurs collectifs ont été installés. Ils sont très bien utilisés et les cajarclois peuvent se servir du compost quand il est mûr.

> Des composteurs individuels peuvent également être achetés au syded pour 20€.

Dans cette même démarche, il a été décidé d'installer de nouveaux containers de collecte.

Les nouveaux PAV (points d'apport volontaires) ont été déposés sur les sites définis avec le grand-Figeac en accord avec le Syded. Ils permettent de collecter la valeur de 7 à 8 anciens bacs. Ce mode de collecte exige que les emplacements soient situés sur le domaine public et dégagés en hauteur afin que la grue puisse lever correctement les containers.



Un communiqué a été diffusé dès le mois d'avril dans le bulletin du grand Figeac ; dans la même période, un courrier a été distribué par la poste et 2 réunions d'information ont eu lieu à l'espace Sagan les 12 et 26 mai de 15 à 19 heures, où chacun pouvait poser ses questions.

La mise en place n'a eu lieu qu'en septembre, ce qui explique que certains de nos concitoyens aient pu être surpris et désorientés par ce changement d'habitude.

Chaque lieu de dépôt sert pour une certaine d'habitations et est équipé de 4 bacs : un déchet ménager, un pour le verre, un pour le recyclable et un spécial grands cartons que nous devons obligatoirement plier, ce qui n'était pas toujours fait jusqu'à présent.

La trappe de vidage du container destiné au recyclable s'est avérée peu pratique, car elle ne permet pas de vider son sac comme on en avait l'habitude dans les bacs verts, mais c'est une façon de refaire une vérification de son tri, sachant que le taux de refus des recyclables est de 22%, ce qui contribue à augmenter le coût de la collecte. Des aménagements de cette trappe sont déjà en cours pour en améliorer l'accès.

Comme la vallée du cély et certaines communes de la vallée du lot, Cajarc est « pilote » pour cette opération. Les retours des usagers sont attentivement analysés et des ajustements seront effectués si nécessaire.

Les camions collecteurs équipés de grues doivent permettre aux agents de diminuer les gestes récurrents et pénibles : 25 descentes de camion au lieu de 220/jour et il n'y a plus besoin de procéder à l'ouverture répétitive des couvercles des bacs.

Une rencontre avec les professionnels du village (Ehpad, CEIIS, Gamm vert, Intermarché, restaurants et commerçants) a déjà eu lieu pour leur permettre de s'adapter à leurs contraintes.

La déchetterie leur est déjà ouverte, ils doivent comme les particuliers obtenir un pass pour les déchets volumineux.

JOURS DE COLLECTE

- Jeudi** : les déchets ménagers
- Vendredi** : le recyclable
- Mercredi semaines paires** : les cartons

Points d'Apport Volontaire (PAV) & Récup'verres Sur Cajarc

PAV
Centre bourg de Cajarc
- Grand Figeac -

PAV
Commune de Cajarc hors centre bourg
- Grand Figeac -

Récup'verres :
Commune de Cajarc
- SYDED du Lot -



Nous constatons une hausse des incivilités. Rappelons que ces comportements entraînent une augmentation du coût de la taxe.



DÉCHETTERIE

En 2025, la déchetterie a évolué. Des nouvelles modalités d'accès depuis Avril :

Vous pouvez obtenir votre pass déchetterie en vous inscrivant sur :
monpassdechets.syded-lot.fr

syded-lot.fr | 05 65 21 61 63

PROPRETÉ ET OBLIGATIONS D'ENTRETIEN



Mesdames, Messieurs,
L'entretien des voies publiques et de leurs limites est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Désormais cet entretien est l'affaire de tous, dans une démarche zéro produits phytosanitaires que nous impose la loi (collectivités et particuliers). **L'arrêté municipal N°2015/277 du 23 novembre 2015** prévoit entre autre que chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir, devant de porte, caniveau, etc. en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété.

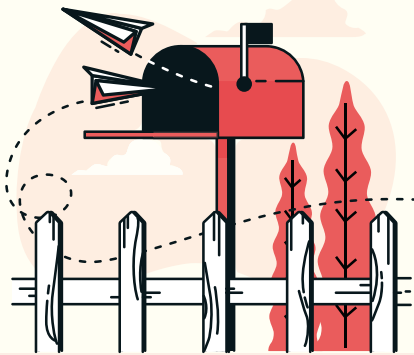
Nous comptons sur votre sens civique pour mettre en application ces dispositions.

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DE CAJARC

Mardi et samedi de 9h00 à 12h00,
Mercredi, jeudi et vendredi de 14h00 à 18h00

Fermé lundi, dimanche et jours fériés

Téléphone :
06 78 43 47 82



ADRESSAGE

Tous les cajarcois ont maintenant un numéro de maison. Pour qu'il soit utile encore faut-il qu'il soit visible ! J'invite donc les retardataires à les fixer près de leur porte ou sur leur boîte aux lettres.

Luc Bardon-Billet

Restaurant
LE CAP OU PAS CAP
22 PL. DU FOIRAIL
46160 CAJARC
05.81.71.50.66
LECAPOUPASCAP46@GMAIL.COM

**BOULANGERIE
PATISSERIE**
Les frères Benniks
14 bv du Tour de Ville - 46160 Cajarc
05 65 40 76 51
boulangeriebenniks@gmail.com

SOPHIE LAHAYE
Hypnose encksonienne
Sophrologie Relaxation dynamique
Sur RDV ou à domicile
07 70 40 92 36
slohaye46@gmail.com
6 rue Centrale 46 160 CAJARC
52 Place du Balat 46 330 LALBENQUE
www.hypnocouult.fr

INSTANT A PART
Coiffure au Naturel
Coloration Végétale - Espace Barbier
21 place du foirail 46160 CAJARC
instant-a-part@orange.fr
05 65 10 66 02

Karine ESCROZAILLES
MATÉRIEL MÉDICAL
• Vente et Location
• Installation à domicile
• Incontinence
• Orthopédie
16, place du Foirail - 46160 CAJARC
Tél : 05 65 40 65 15 - Mail : ph.cajarc@perso.alliadis.net

Intermarché
7/7 Ouverture
24/24 Station service
Lavage auto
leDRIVE
05 65 40 72 49
OUVERT DIMANCHE MATIN
CERTIFIÉ AB AGRICULTURE BIOLOGIQUE
Producteurs D'ICI

LES BRUITS DE VOISINAGE

Le bruit est une nuisance répandue : bruit de voisinage (chaîne hi-fi, aboiements prolongés...), nuisances causées par les discothèques, bars, restaurants, ateliers et usines, etc.). Prenez connaissance de l'arrêté préfectoral du 2 décembre 2009 portant réglementation des bruits de voisinage à l'adresse suivante :

<http://www.lot.gouv.fr/la-reglementation-des-bruits-de-voisinage-a9482.html>

Toute personne, physique ou morale, commettant une infraction en matière de nuisances sonores est susceptible de se voir exposer à des poursuites et condamner devant une juridiction judiciaire.

La peine d'amende est la plus connue des sanctions pénales, mais le droit prévoit également des peines complémentaires, et dans les cas les plus graves, des peines d'emprisonnement.



Rappel : Travaux de chantier interdits de 20h00 à 07h00 tous les jours de la semaine, ainsi que pendant la pause méridienne d'une durée minimale de 45 minutes et toute la journée, les dimanches et jours fériés. Activités domestiques, travaux de bricolage et jardinage autorisés les jours ouvrables de 08h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30, les samedis de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00, les dimanches et jours fériés de 10h00 à midi.

INTERDICTION DE BRÛLER LES VÉGÉTAUX TOUTE L'ANNÉE

Attention, il existe, depuis 2012, dans le Lot, **une réglementation départementale sur les feux de végétaux pour les particuliers et les collectivités s'appliquant toute l'année !** Brûler ses végétaux est interdit (sauf en de très rares exceptions, uniquement en cas d'infestation avérée de xylophages).

Les raisons ? Pollution, augmentation du risque d'incendie et de feux de forêts, sur-sollicitation de nos pompiers volontaires, gaspillage de ressources qui peuvent être utilisées autrement (recyclage en déchetterie pour en faire du terreau, compostage, abri pour les insectes et animaux utiles au jardin, etc.)



Le compostage et le paillage - Site de l'ADEME : <https://www.ademe.fr/particuliers-eco-citoyens>
 Pour connaître les horaires des déchetteries du Lot : <https://www.syded-lot.fr/dechets/bien-jeter/ma-dechetterie>

La réglementation applicable dans le département du Lot qui figure dans **l'arrêté du 5 juillet 2012** est toujours en vigueur, indiquant les obligations de débroussaillage et les conditions d'allumage des feux en plein air, pour la prévention des incendies de forêt et la préservation de la qualité de l'air :

Le brûlage des déchets des parcs et jardins des particuliers et des collectivités est interdit en tout temps, ces déchets doivent donc être valorisés sur place (compostage, broyage) ou conduits en déchetterie équipée.

- **Les feux de chantiers sont interdits en tout temps** sauf pour l'incinération sur place de bois infestés par des insectes xylophages,
- **L'écobuage** (brûlage de végétaux en place) **des résidus de cultures est proscrit par les bonnes conditions agro-environnementales** définies dans le cadre de la politique agricole commune.
- **L'usage du feu reste autorisé pour la destruction de déchets végétaux par certaines professions** (pépiniéristes, forestiers, agriculteurs), sous conditions (vitesse du vent, surfaces, surveillance etc...).

L'allumage de tous les feux de végétaux est interdit du 15 juin au 15 septembre

(sauf anticipation ou prolongation de cette période sensible)

Disponible sur le site de la Préfecture : <http://www.lot.gouv.fr/reglementation-des-feux-a10864.html>

SAISONS
 LA BOUTIQUE
 PRODUITS DU TERRAIN

Nathalie HANKART & Laurent DA SILVA
 2, bd. du Tour de Ville • 46160 CAJARC
 contact@aufil-dessaisons.com
 Tél. 05 65 40 93 63 www.aufil-dessaisons.com

L'auberge du pont
 16 Avenue d'Alsace à Cajarc

Sébastien
 Aubergiste
 Tel : 05.65.40.67.84 / 06.80.98.41.04
 Email : auberge.cajarc@gmail.com

BOUCHERIE CHARCUTERIE
Soulié Chabbert
 Colis de viandes - Plats cuisinés
 Boucher abatteur - Fabrication Maison
www.soulie-chabbert.fr

Expédition dans toute la France
AMBEYRAC: 05 65 8162 45
CAJARC: 05 65 40 68 99

Marchés:
 Decazeville: Vendredi matin
 Foissac: Vendredi apr.Midi

Selection Habitat
 Immobilier de caractère
www.selectionhabitat.com

Sophie LE GUERN
 06 64 04 56 26
Nelly HESSE
 06 10 94 92 93
Sébastien GOUSSET
 06 21 33 34 76

Agence de CAJARC
 6, Bd du Tour de Ville - 46160 CAJARC - 05 36 08 02 20
 SELECTION HABITAT SARL
 Carte professionnelle délivrée par la CCI de l'Aveyron N° CPI 1202 2016 000 008 762

Obtenez votre ORDONNANCE*
 *émise par un ophtalmologiste partenaire à qui je transmets notre examen de vue :

UNIQUE DANS LE DEPARTEMENT
 Test de vue
 30 min

OUARMIN OPTICIEN
 Boutiques et Permanences à :
 CAJARC/LIMOGNE/BACH/CAUSSE ET DIEGE/CIERP-GAUD/MONTREJEU
 Tél : 06.20.44.89.85
 Tél : 05.65.38.65.94
 mail: unispourlavue@gmail.com

JE PRENDS RDV EN MAGASIN PAR TELEPHONE ou PAR MAIL

Artisans du Foirail
Boulangerie-Pâtisserie
Tybal & Nicolas
 27 Place du Foirail
 46160 Cajarc
 Tel: 05.65.40.69.23
 Mail: sarltybaltnicolas46160@gmail.com

Tybal & Nicolas
 Artisan Pâtissier Artisan Boulanger

NOS FINANCES

en quelques chiffres

BUDGET PRINCIPAL

Fonctionnement :

- Réalisé 2024 :

Le réalisé pour l'exercice 2024 s'est terminé avec un résultat positif de **149 319 €**, et en cumul avec les excédents antérieurs de **349 754 €**.

- Budget 2025 :

Le budget 2025 a été équilibré à **1 855 000 €** avec un report d'excédent de **415 842 €**.

Dépenses principales :

- **730 000€** en frais de personnel
- **399 404€** en charges à caractère général
- **163 990€** en charges de gestion courantes
- **23 050€** en charges financières (augmentation des taux)

Recettes principales :

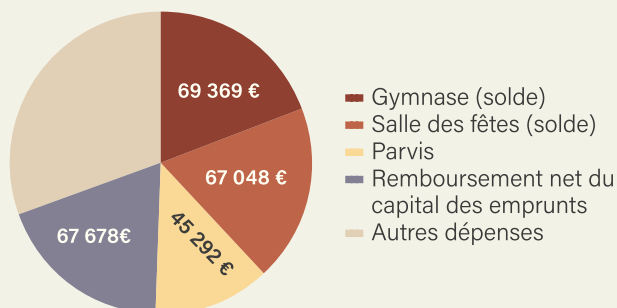
- **369 100 €** en produits des services + autres produits de gestion courante
- **616 607 €** en impôts et taxes et attribution de compensation GF
- **445 000 €** en dotations et participations

Investissement (TTC) :

- Réalisé 2024 :

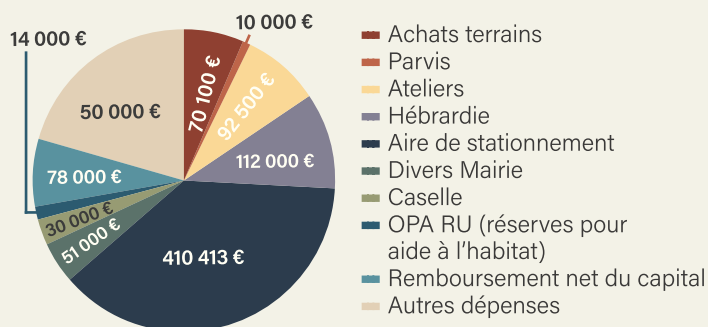
- Les recettes ont été de **996 541 €** avec un reste à réaliser de **192 000 €**.
- Les dépenses ont été de **358 331 €** avec **176 918 €** en reste à réaliser, le solde d'exécution était de **638 209 €**. Avec la reprise des antérieurs, le déficit global de clôture est de **98 312 €**.
- Le besoin net de la section d'investissement est donc de **83 230 €**.

Dépenses principales :



- Budget 2025 :

Le budget 2024 a été équilibré à **1 092 475 €** dont :



En recettes :

- **411 459 €** : virement section de Fonctionnement
- **83 230 €** : affectation du résultat 2024
- **39 000 €** : retour FCTVA ;
- **92 000 €** : Fonds Friche vs Hébrardie
- Subventions aire de stationnement :
DETR : **152 000 €** | Fast : **55 770 €** | Agence de l'eau : **63 000 €**

BUDGET EAU (HT)

Fonctionnement :

- Réalisé 2024 :

En fonctionnement, l'année s'est terminée avec un résultat positif de **52 116 €** et en cumul avec les excédents antérieurs **581 043 €**.

- Budget 2025 :

Le budget s'est équilibré à **771 044 €**.

Dépenses principales :

- **200 000 €** : Participation SYDED pour Ultrafiltration
- **25 100 €** : Entretien
- **74 308 €** : Dotations aux amortissements
- **290 317 €** : Virement à la section investissements

Investissement :

- Réalisé 2024 :

En investissement, l'année s'est terminée avec un résultat positif de **74 307 €** et en cumul avec les excédents antérieurs **205 629 €**.

- Budget 2025 :

Le budget s'est équilibré à **570 000 €**.

Dépenses principales :

- **90 000 €** : Travaux rue Coluche
- **20 000 €** : Travaux parking
- **200 000 €** : Travaux : Réservoir, Peyrières, Naudy Verdier
- **240 000 €** : Extension réseaux : Prajoux, Verdier
- **20 000 €** : Réserve travaux divers

BUDGET ASSAINISSEMENT (HT)

Exploitation :

- Réalisé 2024 :

En exploitation, l'année s'est terminée avec un résultat :
- **4 307€** et en cumul avec les excédents antérieurs **182 182 €**.

- Budget 2025 :

Le budget s'est équilibré à **315 483 €**.

Dépenses principales :

- **12 385 €** : Traitement des boues
- **31 900 €** : Frais de personnel
- **54 872 €** : Dotations aux amortissements
- **160 000 €** : Virement à la section Investissements

Investissement :

- Réalisé 2024 :

En investissement, l'année s'est terminée avec un excédent positif de **58 609 €** et en cumul avec les excédents antérieurs **199 551 €**.

- Budget 2025 :

Le budget s'est équilibré à **557 424 €**.

Principales dépenses :

- **500 000 €** : Travaux raccordement Pech Andressac T1
- **20 924 €** : Renouvellement équipement STEP

PROJETS & AMÉNAGEMENTS

LE PONT DE CAJARC

L'inauguration du système de pesage des poids lourds sur le pont de Cajarc (RD 17) a eu lieu le mardi 8 juillet 2025 en présence de Frédéric Gineste, vice-président du Département du Lot, et André At, vice-président du Département de l'Aveyron.



Les deux collectivités expérimentent à partir de cet été un système de pesage des poids lourds s'appêtant à emprunter le pont de Cajarc (RD 17).

Grâce à des capteurs installés dans la chaussée, sur chaque rive, le poids des véhicules empruntant l'ouvrage est déterminé précisément. En cas de dépassement, un panneau lumineux d'alerte se déclenche ainsi que des prises de vue pour constater l'infraction (si le poids lourd ne fait pas demi-tour et franchit malgré tout l'ouvrage).

Les dépassements de poids (sur ce pont limité à 20 tonnes) sont effectivement fréquents sur ce pont. C'est ce qu'a démontré une étude menée en 2020 : en un mois, ont été comptabilisés 30 camions en surpoids, soit un par jour. A chaque passage, la structure de ce pont de 110 m de long est malmenée. Et les conséquences pourraient être dramatiques.



Pour éviter le pire

Le Département du Lot a donc investi 300 000 euros, en partenariat avec le Département de l'Aveyron et en accord avec la préfecture du Lot, pour mettre en place ce dispositif de contrôle, déjà homologué dans d'autres pays.

Les opérations importantes de restauration réalisées en 2019 et 2022, renforcées par ce nouveau dispositif, permettront de pérenniser ce pont construit en 1942.

« Le Département du Lot est propriétaire de dix ponts suspendus, dont neuf en limitation de tonnage. Depuis Mirepoix en 2019, les incidents se sont multipliés, remarque Frédéric Gineste, vice-président du Département du Lot en charge des infrastructures de mobilité, Touzac, Anglars-Juillac et Albas (lire ci-dessous) ont été victimes du passage de poids lourds. Ce qui prime, c'est d'abord la sécurité des usagers mais il y a aussi cette volonté de transmettre aux générations futures ce formidable patrimoine routier dans le meilleur des états possibles ».

Depuis quelques années, le Département du Lot subit les conséquences des poids lourds hors la loi.

- Début 2022, un camion d'environ 40 tonnes avait endommagé le pont suspendu de Touzac alors que l'ouvrage était interdit aux véhicules de plus de 16 tonnes. **Résultat : 3,5 millions d'euros de réparation et trois ans de fermeture.**
- En septembre 2023, les gendarmes ont intercepté, sur le pont de Toirac (RD 38), un camion pesant **51 tonnes** alors que le pont est **limité à 19 tonnes.**
- Et au début du mois de mars 2025, un poids lourds pesant potentiellement **44 tonnes** a emprunté le pont suspendu d'Anglars-Juillac (RD 67) limité à **16 tonnes.**

Pour que ces infractions s'arrêtent, le Département a demandé au ministère des Transports que les poids lourds soient obligatoirement dotés de GPS professionnels intégrant les limitations de tonnage. Une demande restée lettre morte.

Le Département poursuit aussi des campagnes de sensibilisation : le pont de Cajarc a ainsi été « habillé » en 2022 sur le thème « ça passe ou ça casse ».



AVENUE COLUCHE

La mairie a saisi l'opportunité de ces travaux pour réaliser l'aménagement des voies et des trottoirs de l'avenue Coluche.

INAUGURATION DE LA MICRO-CRÛCHE

Depuis la mi-novembre 2025, une dizaine d'enfants ont pris leurs marques au sein de « Gare aux Mômes », la nouvelle micro-crèche intercommunale située Avenue de la Gare, construite à partir de containers maritimes recyclés.



Les atouts d'une construction en containers

Le mode de construction de ce nouvel établissement s'inscrit pleinement dans les ambitions du **Plan Climat Air Énergie Territorial du Grand-Figeac**. Innovant et performant, le chantier s'est distingué par sa rapidité (moins de six mois sur site) ainsi que par son impact environnemental réduit, son efficacité énergétique et la maîtrise de ses coûts. Cajarc devient ainsi la **première Commune du territoire** à bénéficier d'un équipement de ce type, avant sa duplication dès l'année prochaine à Livernon.

Pour répondre au mieux aux besoins des familles, l'établissement propose une large amplitude d'accueil, **du lundi au vendredi, de 7h45 à 18h30**.

Renseignements : creche.cajarc@grand-figeac.fr



Un lieu pensé pour les tout-petits

D'une surface de **245 m²**, la structure peut accueillir jusqu'à **12 enfants**, de l'âge de 2 mois et demi jusqu'à leur entrée à l'école.

Les architectes ont imaginé un vaste espace central lumineux, conçu pour accompagner les premiers pas et les découvertes des tout-petits. La salle de change, ingénieusement agencée, offre une vue directe à la fois sur les dortoirs et sur la pièce de vie, facilitant ainsi la surveillance et le confort des enfants.

La crèche est dotée d'une terrasse couverte de **25 m²** ainsi que de **70 m²** d'espaces extérieurs, permettant de proposer des activités en plein air tout au long de l'année, quelles que soient les conditions météo.

Avec son nom espiègle et joyeux, la micro-crèche revendique une identité **chaleureuse**, à l'image de l'énergie débordante des enfants. L'équipe pédagogique, composée de quatre professionnels, s'attache à encourager leur spontanéité et à nourrir leur curiosité au quotidien.



En renforçant ainsi le maillage territorial en matière d'accueil des jeunes enfants, le Grand-Figeac poursuit son engagement auprès des familles dans le cadre de sa compétence « Petite Enfance », tout en contribuant à l'attractivité du territoire.



VOIE VERTE

La première section **entre Cajarc et Larroque-Toirac** est en cours d'achèvement. L'entreprise Marcouly en charge des travaux routiers (Lot 01), a achevé la plateforme, la reprise murets séparatifs entre la voie verte et la route départementale et la préparation des murets qui recevront des lisses de garde-corps métalliques. La mise en œuvre des enrobés, déjà réalisée dans le tunnel de Montbrun avant la période d'hibernation des chauve-souris. La réalisation du revêtement prévu sur le reste de la voie est reporté à fin Mars.

L'entreprise Maizia (lot 2), en charge de la serrurerie et du mobilier urbain interviendra dans ce laps de temps.

L'éclairage du tunnel de Montbrun ne se fera qu'au mois de mars après l'hibernation des chiroptères pour lesquels des gîtes ont été installés.

La voie verte devrait être ouverte au public pour l'été 2026.



AMÉNAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT

Plus qu'un parking, c'est un jardin qui a été aménagé. Ce n'est pas qu'une vue de l'esprit imposée par les contraintes de nos financeurs. Le résultat est là avec la promesse d'un parc ombragé où les Cajarcois et nos visiteurs auront le plaisir d'y stationner, d'y pique-niquer et peut-être, plus simplement d'y faire une pause.

Aux quelques places qu'offrait l'ancien parking auxquelles s'ajoutaient celles que permettait le pré voisin uniquement utilisable en période sèche, c'est 108 places qui ont été créées, utilisables toutes l'année quelle que soit la météo.

Le groupement composé du bureau d'études LBP et de **TOUT EST PAYSAGE**, agence d'études et de conception paysagère, ont magnifiquement répondu à la commande. L'entreprise **MARCOULY** de Puy-l'Évêque associée à **Bois et Paysages**, paysagiste d'Aurillac en ont assuré la réalisation.

Les arbres, les arbustes et les espaces enherbés se sont bien implantés et n'ont pas souffert des fortes chaleurs de l'été pour nous permettre d'imaginer l'image que nous en aurons dans quelques années.

Après la dissimulation des réseaux, la construction du mur de clôture en pierres sèches a repris et la restauration du puits lancée. La réalisation de la voirie programmée mais reportée à cause de la météo suivra.



RÉHABILITATION DE L'ÎLOT DE L'HÉBRARDIE

Dire que ce projet est un long parcours du combattant ? Je l'écrivais déjà en 2023 et en 2025. J'écrivais également qu'étape après étape nous avançons. Que nous avançons avec la prudence nécessaire pour sécuriser nos démarches mais avec la volonté d'aboutir.

En 2026, j'ajouterais avec patience. Et il en faut pour franchir les étapes d'une telle opération.

Nous avançons, parallèlement à l'étude nécessaire pour obtenir les financements de l'ANAH (Agence nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), une consultation est lancée pour choisir l'équipe qui va devoir élaborer le dossier de demande de Permis de démolir et le rachat par la commune de l'ensemble de l'îlot à EPF est en cours.

2026 devrait voir les premiers travaux.

La démarche communale fait naître des projets. Le palais de l'hébrardie et la tour consulaire qui sont en cours d'acquisition, devraient abriter un projet culturel en complète adéquation avec le site,

Jean-Pierre Ginestet

LA CASELLE DE LA DEILLE

Idéalement située sur le GR 65, cette caselle aux formes peu communes était en piteux état. Elle appartenait à Mr Ramon NERA qui voyait ce patrimoine vernaculaire se dégrader de plus en plus. Il en fit don à la commune de Cajarc. Suite à ce geste généreux, un dossier de réhabilitation put être monté conjointement avec l'assistance du Parc Naturel des Causses du Quercy et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

Ce projet a reçu des financements de la région OCCITANIE, du département du LOT avec le Fonds Denieul, du GRAND FIGEAC et de la commune de CAJARC

Après consultation de plusieurs artisans, le chantier fut confié à l'entreprise Caussanel, très connue dans la région. On lui doit notamment le Supercayrou de Gréalou.

Rebâtie dans les règles de l'art, cette construction est de nouveau fonctionnelle.

Depuis le mois de septembre 2025, les pèlerins et les marcheurs peuvent s'arrêter, profiter de l'ombre, prendre un peu de repos dans cette caselle et peut-être, pour un instant, se mettre à la place d'une bergère ou d'un berger de l'ancien temps.

Dans un second temps, les abords seront aménagés pour l'agrément de ce havre de paix.





SAINTE ANNETTE PELRAS DE CAJARC

Une nouvelle sainte dans le Lot !

Le pape François a approuvé mercredi 18 décembre 2024, la canonisation de la bienheureuse **Annette Pelras**, originaire de Cajarc et membre des carmélites de Compiègne guillotinée, avec ses 15 compagnes, le 17 juillet 1794 pendant la Révolution Française.

Annette Pelras, carmélite martyre de Compiègne

Annette Pelras (1760-1794) née dans une famille lotoise de Cajarc, dont la maison se situe place de l'église, a une foi profonde. Rentrée jeune chez les Sœurs de la Charité, la communauté la fait rejoindre le lointain

carmel de Compiègne. Elle y déploie ses qualités humaines d'infirmière et une force d'âme paisible... jusqu'au martyre de 1794. D'un même cœur, les carmélites décident d'offrir leur vie, à la suite de Jésus, pour arrêter le massacre de la Terreur et ramener la paix. Lors de leur montée à l'échafaud, Annette accompagne ses sœurs, l'une après l'autre, en chantant.

La paroisse de Cajarc a célébré une messe d'action de grâce **le dimanche 13 juillet 2025**, en présence de Mgr Camiade, évêque de Cahors ainsi que des pères Rigal et Hein de Cajarc et de nombreux prêtres du diocèse. Quelques paroissiens, se sont également rendus à notre Dame de Paris, afin de participer à une messe en l'honneur de l'ensemble des carmélites de Compiègne.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE & REMISE OFFICIELLE D'UN DRAPEAU

Le **mardi 11 novembre** à 12h15, place du Monument aux Morts, un grand nombre de Cajarcois et d'officiels étaient au rendez-vous afin de commémorer **le 107ème anniversaire de l'armistice de 1918**. L'hommage aux combattants tombés est un symbole de cohésion nationale et de mémoire. Les élu-es, les pompiers, les gendarmes, les citoyen-nes, ont entonné la Marseillaise interprétée par les élèves du collège, accompagnés pour l'occasion par la section « Grands Vents » de l'école de Musique.



Cette cérémonie a également été l'occasion pour le maire, de remettre officiellement **le nouveau drapeau des médaillés militaires**.

La remise d'un drapeau est toujours émouvante en elle-même, du fait que, sous les plis du drapeau français, sont tombés des hommes de toutes générations, animés des plus hauts idéaux de générosité, de liberté et de fraternité.

Ses trois couleurs, représentant les origines du peuple de France, sont le symbole de la réconciliation nationale. C'est un événement marquant, réunissant dignitaires, membres de la communauté et citoyens, autour d'une cérémonie officielle.

Cet acte symbolique représente bien plus qu'un simple échange d'emblèmes, il incarne l'unité, la fierté et l'identité nationale.

Votre Communauté de Communes, Guichet unique du Pacte Territorial France Rénov'

Un programme d'Intérêt Général (PIG) pour améliorer mon habitat

De l'information, des conseils et une orientation pour tous

Des permanences de proximités sont assurées gratuitement par le Grand-Figeac. Vous pourrez prendre rendez-vous pour une première prise d'informations et/ou un accompagnement personnalisé pour la réalisation de vos projets (conseils, simulation des aides, dépôt des dossiers de demandes de subventions, demande de versement des aides...).

Des aides en fonction des situations :

Pour qui ? Pour quoi ? Comment ?

Propriétaires occupants, propriétaires bailleurs, des aides sont disponibles pour :

- Améliorer la performance énergétique de votre logement
- Adapter votre logement à votre perte d'autonomie
- Rénover votre logement
- Réhabiliter et/ou améliorer la performance énergétique de votre logement locatif.

Sur le site : www.grand-figeac.fr

Rubrique : **Vivre Ici**

Logement / Habiter le Grand-Figeac

PRIMO ACCÉDANT

Un coup de pouce pour faire d'un logement vacant votre résidence principale

Le Grand-Figeac a mis en place une Prime de 5 000 € pour l'acquisition d'un logement déclaré fiscalement vacant depuis plus de 2 ans. Cette aide est cumulable avec toutes les autres aides et est sans condition de ressources.

Pour tous renseignements :

Tel : 05 65 11 08 08

Mail : amenagement.urbanisme@grand-figeac.fr

Sur le site : www.grand-figeac.fr

Rubrique : **Vivre Ici**

Logement / Aide primo-accédants de logements vacants

LA COMMUNE DE CAJARC VOUS AIDE

Des actions renforcées en centre ancien

La Commune de Cajarc complète les aides des autres partenaires de votre projet en centre ancien par :

- Une prime façade ;
- Un « bonus » sur les mêmes thématiques que le Pacte Territorial France Rénov' en fonction de votre situation.

TRANSPORT À LA DEMANDE

Le **Transport À la Demande** est un service de transport collectif, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes depuis leur domicile et vers des communes et des points d'arrêts définis.

Pour toutes personnes, dès 11 ans, non véhiculées ou qui souhaitent adopter d'autres modes de mobilité que la voiture individuelle, le TAD est une solution offerte pour vos usages du quotidien : santé, commerces, culture, liaison intermodale...

Les véhicules du TAD sont adaptés pour transporter les personnes à mobilité réduite mais autonome dans leurs déplacements.

Pour bénéficier du service aux jours, horaires et tarifs indiqués, la réservation est obligatoire. Les réservations peuvent être effectuées du lundi au vendredi de 8h30 à 16h00, au plus tard la veille du déplacement avant 16h00. Pour les déplacements prévus le lundi, la réservation doit être faite le vendredi avant 16h00.

LIGNE SUD

Vous habitez : Cadrieu, Cajarc, Calvignac, Carayac, Frontenac, Gréalou, Larnagol, Larroque Toirac, Marcihac sur Célé, Montbrun, Puyjourdes, St Chels, St Jean de Laur, St Pierre Toirac, St Sulpice, Salvagnac Cajarc, Sauliac sur Célé

VOUS SOUHAITEZ VOUS RENDRE À	QUEL JOUR ?	HORAIRES		ARRÊT DESSERVIS
		ARRIVÉE À	DÉPART À	
FIGEAC	Lundi	14h30	16h30	Gare SNCF / Tribunal / Jardin de l'Hopital / Parking ADAR / Foirail
	Jeudi	10h00	12h00	
	Samedi	9h30	11h30	
CAPDENAC-GARE	Samedi	14h30	16h30	Gare SNCF / rue Carnot / Maison de santé
VILLEFRANCHE DE-ROUERGUE	Jeudi	10h00	12h00	La Poste / Centre hospitalier
CAJARC	Mardi	9h30	11h30	Centre bourg / Stade / Desserte LiO
	Samedi	14h00	16h00	

- Réservation au 0 805 608 100 (services et appel gratuits).
- Le tarif est de 2€ par trajet soit 4€ l'aller/retour.

Bon à savoir : le titre de transport TAD à 2€ donne droit à l'accès au réseau LiO Car en correspondance.

Pour toutes informations : www.grand-figeac.fr

FOIRES & MARCHÉS

Le marché fait partie du patrimoine de Cajarc.

Son rituel est une valeur immatérielle, comme le café du coin. Il représente un lien social. C'est une belle complémentarité que celle des commerces sédentaires et non sédentaires. Le monde attire le monde.

La commission des foires et marchés sous la présidence du Maire (représenté par l'adjoint) est composée de 4 élus, 3 représentants des commerçants sédentaires, 3 représentants des non sédentaires et des placiers. Elle est consultative.

Les commerçants doivent présenter leur carte professionnelle qui donne le code des produits exposés. Il faut ensuite vérifier que le commerçant vend bien les articles annoncés sur le Kbis. (Registre INPI). Ce sont ensuite les services vétérinaires de l'état qui sont chargés de vérifier la qualité des marchandises. Les placiers ne vérifient que la partie administrative.

Un règlement de marché a été établi en début de mandat avec l'aide de l'AMF (association des maires de France) et du syndicat des marchés. La prochaine municipalité pourra procéder aux ajustements nécessaires après 5 ans d'existence de ce règlement.

Celui-ci précise notamment l'espace et la durée d'occupation du domaine public et on ne peut pas y faire ce que l'on veut.



C'est pourquoi la musique amplifiée n'est pas autorisée et que la place des élus en campagne électorale doit rester à la marge du marché.

Nos commerces souffrent de la situation économique et vont souffrir encore, le marché est le premier rempart pour la promotion du circuit court.

Pétition pour l'inscription des Marchés au Patrimoine immatériel de l'UNESCO :
<https://forms.gle/FDqe7BVvdRp9uWdo9>

MARCHÉ DE NOËL

L'édition 2025 du marché de Noël a connu un vif succès.

L'espace François Sagan a été investi par **24 commerçants** ; un food-truck installé sur le parvis proposait burgers vegan, ou pas, avec des frites.



Le choix a été difficile pour la commission qui sélectionnait les postulants, mais le résultat en valait la peine ; en effet il y avait du choix, pour tous les goûts et toutes les bourses : **bijoux, boissons, arts plastiques, poteries et céramiques, vanneries, verres, cuir, gâteaux, produits régionaux, ouvrages textiles...** Il y avait même un poste de massage pour soulager les divers maux et tensions.

Le **Club photo**, la **Croix Rouge** et l'**APE** des écoles primaires ont bénéficié d'un emplacement privilégié pour leurs associations. Le père Noël accompagné de la mère Noël ont ravi petits et grands.

La journée du samedi s'est terminée par un pot convivial devant l'agora, suivi d'un beau feu d'artifice très apprécié de tous, le tout offert par la Mairie.



La Commune distribue gratuitement des sapins aux commerçants qui en ont fait la demande, par l'intermédiaire de l'UCA. A charge pour eux de les décorer ; nous les en remercions.

De nouveaux sujets de décors ont été installés sur le tour de ville.

SORTIE BENTLEY

Si le fondateur de Bentley avait imaginé que ces autos qui portent son nom et qui comptent parmi les plus prestigieuses de l'histoire de la marque seraient encore admirées plus de 100 ans après leur naissance il en eut tiré une grande fierté.

Ce sont donc de vieilles dames qui après avoir arpenté et s'être illustrées sur les circuits de Silverstone, du Mans et de bien d'autres qui sont venus faire vrombir leurs moteurs dans la ville de Cajarc.

C'est par un accueil chaleureux que la direction de l'hôtel de la Ségalière a reçu les équipages (Anglais et Français) et voitures pendant 2 nuits. Dîner de qualité et repos bien mérité car piloter ces engins n'est pas de tout repos : pas de direction assistée, pas de capote pour la pluie, bref du pilotage à l'ancienne, en outre il ne faut pas oublier que pour la plupart ce sont des voitures de course avec tout ce que cela comporte comme contraintes.



Un véhicule en panne a bénéficié de l'aide du garage Couybes que nous remercions pour sa disponibilité.

Puis une halte pour déjeuner à St Cirq Lapopie, suivie d'une visite du vignoble Lagrezette et bien sûr dégustation (avec modération) des crus du vignoble de Cahors.

Après avoir fait le plein de foie gras à Cajarc, direction Figeac avec visite de la ville, puis en route vers la Dordogne où le Maire de

La Roque Gageac a amicalement organisé une visite de sa ville. C'est au domaine de Monrecour que les deux dernières nuits de ce tour se sont déroulées.

Un bon moment de convivialité partagé qui fera l'objet d'un article de presse au Royaume Uni.

OCTOBRE ROSE

Cette année, en plus de l'UCA et du Club d'aviron, **Bonjour Santé, nouvelle association regroupant les personnels de santé de Cajarc**, et la mairie, ont participé à cette journée du 11 octobre 2025.

Des parapluies et des ballons roses avaient été installés dans le village.

Le matin, au bord du Lot, les participants ont ramé, au sens propre du terme.



L'après midi, des stands étaient installés place Françoise Sagan. On pouvait discuter, se faire maquiller, acheter des vêtements, faire de la manucure, ramer de nouveau et jouer à la tombola. Merci aux commerçants qui ont offert des lots.

Comme c'était jour de marché, il y eut beaucoup de passage. Belle journée qui a rapporté la somme de **1350,20 €** qui sera versée à la Ligue contre le Cancer

Nous serons tous présents en octobre 2026.



LA GALETTE

Depuis 3 ans, la mairie propose une **rencontre des seniors cajarcois âgés de 65 ans et plus autour d'une galette.**

Cette après midi festive est très appréciée par tous les participants qui se régalaient des pâtisseries cajarcoises de nos boulangers Benniks et Tybalt et Nicolas.

Les résidents de l'Ehpad sont toujours ravis de ce goûter chantant et dansant.

En 2025 l'animation a été confiée au groupe Blynd avec les jolies balades de Camille.

Pour 2026 :

Le groupe folklorique **Lous Bourrelous** reviendra animer l'après-midi.



POUR VOUS INSCRIRE à LA GALETTE DES ROIS qui aura lieu

**le 23 janvier 2026 à 15h
à l'Espace Françoise Sagan**

Merci de remplir le papillon **ci-contre** et de le retourner à la mairie avant le 19 janvier 2025 dernier délai.

L'après-midi sera animé par Lous Bourrelous.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Je m'inscris à l'après-midi du 23 janvier 2026 à 15h.

NOUVEAUX COMMERÇANTS

LIBRAIRIE LA CHAMADE

La librairie La Chamade a ouvert ses portes au numéro 1 boulevard du Tour de Ville, début mai dernier. À la Chamade, on trouve l'ensemble des rayons d'une librairie généraliste ; littératures, bandes dessinées, sciences humaines, poésie, ouvrages régionaux, livres pratiques et livres d'art, ainsi qu'un bel espace consacré à la littérature de jeunesse.

Une fois par mois, la librairie vous propose une rencontre avec un auteur, un illustrateur autour d'un livre. Ces événements sont l'occasion de parler du monde qui nous entoure et de partager un moment convivial, avec parfois une soupe, quelques cacahuètes et un verre de vin (ou de jus de fruit).



Tous les mercredis à 17h, des albums illustrés sont lus à voix haute pour les enfants. Tous âges confondus et c'est gratuit. Ce rendez-vous hebdomadaire a lieu tout au long de l'année, hormis pendant le mois de décembre et les vacances d'été.

Vous êtes déjà nombreuses et nombreux à avoir poussé la porte de la librairie, c'est une joie de vous accueillir pour échanger sur vos lectures et vous aider à faire des choix de cadeaux d'anniversaire ou de Noël.

Il est possible de commander tous types d'ouvrages qui ne se trouveraient pas dans les rayonnages, Par mail ou de vive voix à la librairie pendant les horaires d'ouverture, du mardi au samedi :

Horaires :

Mardi 14h30 - 19h

Mercredi à Samedi 10h - 12h30 / 15h - 19h
(le samedi on ouvre plus tôt, à l'heure du marché)

Mail : librairiela Chamade@gmail.com

Début d'année 2026, la librairie recevra Denis Westhoff, fils de Françoise Sagan, pour une rencontre autour du mythe de la célèbre autrice cajaroise.



LA PARENTHÈSE

La Parenthèse, située au 82 boulevard du Tour de Ville, est un lieu 2 en 1 :

Un espace de vente où vous trouverez des minéraux (bijoux, pierres), des bijoux et des cosmétiques ;

et un espace d'accompagnement où Marilyn et Alicia vous reçoivent pour vous accompagner, selon leurs compétences :

- Marilyn : Magnétisme, Mémoire cellulaire.
- Alicia : Coaching, Sophrologie, Accompagnement en orientation professionnelle et scolaire.

Horaires :

Du Mardi au Samedi
de 10h00 à 12h30
et de 14h30 à 18h30



INSCRIPTION
À LA GALETTE
DES ROIS
23 Janvier 2026

(remplir le papillon
au dos de cette page)

BOCAL

De jolies matières, de la couleur, des pièces uniques, des créateurs... **BOCAL**, ouvert en avril dernier, c'est une sélection de **BEAU** et de **LOCAL**... pour offrir, pour se faire plaisir, pour enchanter le quotidien !

Une boutique atypique où vous trouverez des accessoires de mode, de la coutellerie, des bijoux, de la papeterie / carterie, de la céramique, des articles pour la maison... et bien plus encore !

BOCAL, c'est aussi un lieu d'échanges et de partage avec une programmation d'évènements toute l'année (atelier, rencontres...).

Anne TABEL



10, pl. du Foirail

Horaires :

Du mardi au samedi : 10h-12h30/15h-18h30
(horaires variables selon la saison)

OCCIHOME IMMOBILIER

Installée depuis le 1er mai au 14 boulevard du Tour de Ville à Cajarc, l'agence immobilière Occihome vous accompagne dans vos projets de vente, achat ou location.

Œuvrant sur le secteur de la vallée du Lot et du Célé, l'agence met en avant l'écoute, la proximité et un suivi assidu de vos projets immobiliers.

Naomi et Dylan restent à votre disposition au 05 65 11 94 49.

Contact :

Dylan Counord - Conseiller immobilier
07 69 62 75 14



CAMILLE BILDÉ
infographe

✉ camille.infographie31@gmail.com 📱 @cb.infographie

OBSÈQUES • PRÉVOYANCE • MARBRERIE • FLEURS ET ORNEMENTS

POMPES FUNÈRES DU QUERCY

46160 CAJARC
46260 LIMOGNE EN QUERCY
pfduquercy@hotmail.com

06 24 28 49 47

LE CHOIX
SÉRIEUX
SERVANTS DÉCÈS

Habilités sous les numéros : 21 46 207 / 22 46 220 - N°Ordis : 1800 7905

Intervention toutes communes

OcciHome
Agence immobilière

ACHAT | VENTE | LOCATION

05 65 11 94 49
14 Bd du Tour de Ville
46160 CAJARC

*Avis de valeur Offert**

*POUR TOUT PROJET DE VENTE

SOLIDARITÉ & ACTIONS SOCIALES

EHPAD LA CASCADE

L'EHPAD **La Cascade** est situé au centre du village de Cajarc et accueille **34 résidents** dépendants. Nous travaillons en réseau avec de nombreuses équipes pour permettre à la prise en charge des personnes âgées jusqu'à leur fin de vie, accompagnés par L'HAD, l'équipe mobile de soins palliatifs et de douleurs chroniques, l'équipe mobile d'hygiène, les CH de Figeac et de Villefranche-de-Rouergue.

Des travaux sur le bâtiment sont en cours : réfection des loggias, démoussage de la toiture ainsi que l'achat de nombreux matériels.

Les liens vers l'extérieur et les animations tiennent une grande place au sein de notre structure.



L'année 2025 a été l'occasion de nombreuses activités et rencontres : des séances de **méditation** en pleine conscience collective et individuelle, des **groupes de parole**, des **cafés philo**, du **chant**, des **massages individuels**, de la **médiation animale**, des **siestes musicales** au bord du Lot avec une joueuse de Kora et des contes africains, les **visites des expositions** de la MAGCP, l'**élaboration de décors** pour le festival Africajarc ainsi que le **loto**, du **jardinage**, des **ateliers de pâtisserie**...

La **bibliothécaire de Cajarc** vient régulièrement présenter et mettre à disposition des livres pour les résidents.

Notre projet d'animation 2025 « **EHPA De Stress** » a aussi été l'occasion de recevoir une compagnie qui est venue interpréter une pièce de théâtre.

Dans l'objectif d'**ouverture de notre établissement sur l'extérieur**, nous avons organisé plusieurs rencontres avec les enfants de **la Locollective**, les bénévoles des jardins partagés **Les Diabes au Thym**.

Pour finir, l'EHPAD a la chance de collaborer avec de nombreux précieux bénévoles : **Rémy** pour le **tricotage-papotage**, **Didier** pour le **loto**, **Marie-Christine** pour la **belote**, **Cécile** pour le **jardinage** et bien d'autres...

Nous tenons à les remercier de tout cœur pour leur investissement et nous invitons toute personne intéressée à se joindre à nous en se rapprochant de notre structure.

Lucille, notre nouvelle animatrice prépare déjà un nouveau projet pour 2026 **autour du voyage**.



SECOURS CATHOLIQUE

Le **Secours catholique** de Cajarc accueille, **sans distinction aucune, toute personne seule ou en difficulté**, ainsi que **les familles**. Sa mission est aussi de conseiller et d'accompagner les personnes en situation de précarité, en lien avec les services sociaux.

Le deuxième mercredi du mois, un repas convivial est organisé sur inscription, pour les personnes seules et/ou en difficulté. La participation financière est libre.

En projet, **le dernier lundi après-midi du mois : jeux de société, activités manuelles diverses et goûter offert** pour tous ceux qui désirent partager un moment fraternel.

Une permanence est disponible tous les lundis de 14h 16h au :
1, rue de la Roque à Cajarc.
Tél : 06 71 11 81 57 / 07 82 52 43 33

LES RESTOS DU COEUR

La pauvreté gagne du terrain dans le Lot. Cajarc n'échappe pas à cette calamité.

Le camion itinérant des Restos du Cœur, par sa présence, vise à réduire cette épreuve pour les cajarcois en grande difficulté.

Depuis le début de la période été, le nombre d'inscriptions à l'aide alimentaire sur tout le territoire a connu **une hausse très importante** par rapport à cette même période en 2024 et en même temps les dons ont malheureusement **diminué**.

22 familles ont été accueillies pour **48 personnes**, l'équivalent de **11 000 repas** a été servi.

La **41e campagne** a débuté le **19 novembre** à Cajarc. Le camion est toujours garé dans la cour de la maison des services.

L'esprit de solidarité de Coluche est toujours présent au cœur des cajarcois, très attachés au sketch du schmilblick dont le décor se plante chez nous.



« Sans Coluche les restos n'existeraient pas, sans vous ils ne continueraient pas »

VESTIBOUTIQUE DE LA CROIX ROUGE

En achetant à **petit prix** des **vêtements de seconde main**, dans nos **vestiboutiques solidaires**, vous devenez un maillon de notre **chaîne de solidarité** et **participez activement à construire une économie plus circulaire et responsable**, chaque achat contribue à financer nos actions auprès de personnes dans le besoin.

AGISSONS TOUS ENSEMBLE, MERCI !



45 Impasse Des Ecoles

Horaires :

Mercredi, Vendredi & Samedi de 9h à 12h

Responsable : Nicole Péligray

Tél : 07 50 66 39 69

Catherine - Pierrette - Françoise - Elyane
Cathy - Hélène - Sylviane - Roger - Nicole

COVOITURAGE Collectif Citoyen Mobilité

Collectif Citoyen Mobilité : ça roule toujours !

L'élan du covoiturage à Cajarc ne cesse de grandir. À ce jour, plus de 30 personnes se sont inscrites sur le tableau de covoiturage afin de proposer leurs trajets réguliers domicile-travail, école, activités, etc. Les offres ne se limitent plus aux axes Cajarc-Figeac ou Cajarc-Villefranche : elles couvrent désormais un périmètre bien plus large, offrant ainsi de nouvelles solutions de déplacement, notamment pour les personnes dépourvues de moyens de transport.

Ce tableau est accessible via le lien <https://s.42l.fr/passager>

et vous pouvez proposer votre trajet ici : <https://s.42l.fr/conducteur>

Pour vos déplacements ponctuels, vous pouvez rejoindre le **groupe WhatsApp « Covoiturage Cajarc »**, qui rassemble aujourd'hui près d'une centaine de membres.

Ce groupe permet de proposer ou de demander un trajet facilement et rapidement - que ce soit pour un rendez-vous, une sortie ou une course - et favorise ainsi l'entraide et la mobilité au quotidien.

Par exemple : « Demain je vais à Cahors à 10h avec 2 places libres » - « Je cherche un trajet demain matin Cajarc-Villefranche, merci ».

Pour rejoindre le groupe, il vous suffit de flasher le QR code ci-contre :



Mail : collectifmobilitte46@gmail.com

COLLECTIF CITOYEN MOBILITE
PAYS CAJARCOIS VALLÉES ET CAUSSES

Outils de mise en lien entre conducteurs et passagers
> **TRAJETS REGULIERS** effectués par des habitants <

COVOITURAGE

Vous êtes CONDUCTEUR ?
Publiez votre trajet ici : s.42l.fr/conducteur
ou en flashant ce QR code

Vous êtes PASSAGER ?
Trouvez votre trajet ici : s.42l.fr/passager
ou en flashant ce QR code

Le collectif n'est pas garant de la réalisation des trajets. Aucune réclamation concernant les covoiturages ne pourra être adressée au collectif.

Contact : collectifmobilitte46@gmail.com
Collectif citoyen accompagné par l'association La LoCollective

En participant à ces initiatives, chacun contribue à renforcer la solidarité entre habitants, à réduire les coûts de transport - environ 6 € de carburant pour un aller-retour Cajarc-Figeac, plus de 40 € pour Toulouse - et à promouvoir une mobilité plus durable. Ensemble, mettons en place les outils nécessaires pour améliorer notre quotidien et construire un avenir plus solidaire et respectueux de l'environnement.

VOTRE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS

En 2025, votre **Centre d'incendie et de Secours** a une fois de plus démontré son exemplarité et son engagement sans faille. Vos **40 sapeurs-pompiers volontaires**, ont répondu présents à chaque appel, apportant secours et assistance avec courage et dévouement. Avec près de **300 interventions en 2025**, notre activité est restée conforme aux années précédentes, témoignant d'une mobilisation constante au service de la population des **14 communes** sur lesquelles nous intervenons en première intention.

Cette année a toutefois été marquée par une douleur immense, la disparition tragique de **Michael Vayre âgé de 25 ans**. Michael était très investi dans le fonctionnement de notre caserne, ses qualités humaines et ses compétences étaient unanimement reconnues, sa disparition laisse un grand vide au sein de notre Equipe.

Parmi les faits marquants de l'année, il convient de saluer l'engagement du **Caporal Thomas Marchetti**, qui a participé aux renforts à Mayotte durant trois semaines. Il a ainsi contribué à la remise en service des équipements endommagés par le passage du cyclone Chido. Cet engagement remarquable lui a valu d'être reçu le 15 juillet 2025, place Beauvau, par le Ministre de l'Intérieur, M. Bruno Retailleau, qui lui a témoigné la **reconnaissance de la Nation**. Par ailleurs, au mois d'août, le Sapeur de 1re Classe **Caroline Chéron-Barratier** est intervenue aux côtés des sapeurs-pompiers de la colonne de renfort Occitanie, engagée sur la commune de Saint-Vallier (Charente) pour lutter contre un violent incendie ayant détruit **plus de 200 hectares de végétation**.



©Photo : Jean Michel Bigou - Communication SDIS

Leur esprit de service et leur dévouement exemplaire illustrent parfaitement la capacité d'engagement qui anime les sapeurs-pompiers de Cajarc.

Je tiens également à remercier l'équipe des **moniteurs de secourisme**, qui continue de former régulièrement le grand public aux **gestes de premiers secours**, cette transmission des gestes qui sauvent demeure une priorité absolue pour nous tous.

Je souhaite aussi souligner le soutien précieux du **personnel communal de Cajarc**. Leur contribution nous permet de surmonter les périodes difficiles notamment en termes de disponibilité pendant la journée en semaine.

Aujourd'hui, cette situation a évolué grâce au recrutement depuis une dizaine d'années de **profils professionnels** ciblés, travaillant de nuits ou des weekends et pouvant ainsi apporter des heures de disponibilité sur les créneaux horaires délicats, allégeant la charge qui reposait autrefois presque exclusivement sur les agents communaux.

Cette évolution est aussi le fruit de plusieurs partenariats précieux conclus avec des entreprises locales par le biais de conventions accordant de la disponibilité

pour l'intervention, la formation et le retard à l'embauche suite à des interventions de nuit. Je tiens à souligner l'exemplarité de l'entreprise **Tout Faire Matériaux** installée dans la zone artisanale d'Andressac qui, en cas de besoin, libère un employé. Ces collaborations sont essentielles pour assurer le bon fonctionnement de votre service public de secours.

Au mois de novembre, notre Caserne a été dotée d'un **Camion Citerne Feux de Forêt (CCF)** d'une capacité de **4000 litres d'eau** équipé d'une nouvelle technologie avec une pompe Haute pression permettant une meilleure efficacité avec une consommation d'eau limitée. Cet investissement s'inscrit dans le cadre des **« pactes capacitaires feux de forêts »**, qui permettent aux services d'incendie et de secours de bénéficier d'un cofinancement de l'État et des collectivités territoriales pour l'acquisition de capacités opérationnelles supplémentaires. Ce véhicule pourra être engagé lors des départs en colonne de renfort dans les départements voisins.

Pour terminer si vous êtes tenté par l'aventure de Sapeur-Pompier Volontaire, notre équipe est prête à vous accueillir...

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE À CAJARC

OSEZ L'ENGAGEMENT CITOYEN DE PROXIMITÉ

INFOS VOLONTARIAT

SCANNEZ-MOI!

PompierSDIS

18 112

Le Centre d'incendie et de secours de Cajarc

est composé de 40 sapeurs-pompiers volontaires, 14 communaux sont défendues.

Il dispose de 8 véhicules :

- 1 VSAV (Ambulance)
- 1 EPIR (Camion feu urbain)
- 2 CCF-AM (Camion feu de végétation)
- 1 VLT (Véhicule tout-terrain)
- 1 VTUP (Véhicule toutes utilisations et transport de personnes)
- 1 BR (Balaise)
- 1 MPR (Moto-pompe remorquable)
- 1 Lot bâchage
- 1 Lot inondation

Activités du centre

(Bilan d'interventions 2024)

Le centre de Secours de CAJARC a effectué 266 interventions en 2024 :

- 167 Secours à personnes
- 19 Accidents de la voie publique
- 21 Incendies
- 23 Interventions diverses

CIS CAJARC
contact : ccis.cajarc@sdis46.fr
06 07 57 73 98



©Photo : Jean Michel Bigou - Communication SDIS

NOS ECOLES

Fonctionnement

Cette année scolaire 2025/2026 a bien commencé. L'accueil des enfants à l'école élémentaire a eu lieu dans la cour et les parents ont pu se retrouver autour d'un café convivial.

Pour cette année scolaire les effectifs sont sensiblement **en baisse**...



École élémentaire :

Sylvie Grandjean a repris le poste de direction accompagnée par **Charline Coudert**, **Laurent Séramondi** et **Michaël Foury**.

Fabienne Lacassagne intervient en tant qu'AESH (accompagnante des élèves en situation de handicap.)

Des activités pédagogiques diverses ont eu lieu et d'autres sont programmées. Je remercie le personnel communal et la LoCollective qui interviennent pour plusieurs services (cantine, garderie, travaux d'entretien etc...)

École maternelle :

Pas de changement au sein de l'équipe enseignante. **Caroline Gentou**, directrice, accompagnée de **Véronique Debeuf**. L'équipe des ATSEM : **Agnès Sounillac**, **Marine Calmette** et **Clarisse Jacquinet**.

Roger Peligry adjoint délégué aux écoles.

Projets

Pour l'année 2024-2025, de nombreux projets ont été réalisés.

En Maternelle :

- Intervention d'un illustrateur avec « la BD prend l'Air »
- Une exposition « Les Gens d'Avant »
- Le carnaval
- Un atelier sur le thème du consentement et du respect de son intimité
- La visite de la caserne des pompiers
- Les visites et ateliers à la MAGCP
- Les ateliers à la médiathèque
- La Maternelle du Goût.

Des sorties :

- Le parc animalier de Gramat
- Le parc naturel des Causses du Quercy « mon caillou est un trésor »

En élémentaire :

- Lecture Prix des incorruptibles
- Projet golf
- Projet jardin sous serre et en extérieur
- Activités sportives inédites
- Médiathèque
- Sac Mathémakit.

Des sorties :

- Chasse au trésor à Camboulit
- Visite du musée Champollion
- Classe de découverte à Port Camargue
- Visite d'Aigues Mortes et Carcassonne.

Des projets à venir

En maternelle :

- Adage en musique avec Arts&Scène
- Les mercredis écoles du dehors
- Le Salon de la BD

En élémentaire :

- Gestes de premier secours
- Visite de la caserne
- Salon de la BD
- Intervention sur la qualité de l'air
- Projet éco-citoyen « aires terrestres et éducatives »

APE DES ÉCOLES DE CAJARC

L'Association des Parents d'Elèves des Ecoles de Cajarc vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2026.

L'APE est une association à but non lucratif. Elle regroupe des **parents d'élèves bénévoles**, qui s'impliquent selon leurs disponibilités, dans un esprit de **coopération et de convivialité**.

Chaque année, l'APE des écoles de Cajarc organise ou participe à différents événements au cours de l'année scolaire (**Stand buvette au Marché de Noël, Tombola, Brocante/Vide grenier, Goûter carnaval des écoles, Crêpes Party, Familles en Fête** et autres événements ...).

Ces événements sont essentiels car ils permettent de **financer**, de manière significative, **les sorties et projets pédagogiques des élèves de Cajarc**, notamment les classes transplantées (voyages scolaires).

Au-delà de l'aspect financier, l'APE favorise également **les échanges et les rencontres entre parents et familles**, contribuant ainsi à renforcer le lien entre les différents acteurs de la communauté éducative.

Cette année, le bureau fonctionne sous forme de collégiale, il est composé de sept parents bénévoles.



Mail : apeprimairecajarc@yahoo.fr

CAMPING LE TERRIOL

Depuis 2025, Onlycamp assure la gestion du camping municipal **Le Terriol**, situé au cœur de Cajarc. Cette première saison s'est déroulée dans de bonnes conditions, avec plus de **6 500** nuitées enregistrées, témoignant de l'intérêt des visiteurs pour ce site nature, calme et authentique.

Le Terriol propose **45 emplacements** de différents types : des emplacements nus pour les campeurs venant avec leur matériel (tente, caravane, camping-car, van...) et des emplacements équipés d'hébergements comme des mobil-homes et des tentes aménagées sur pilotis, permettant à chacun de trouver la formule qui lui convient. Les campeurs apprécient particulièrement la situation du camping, à proximité des activités de pleine nature, tout en profitant d'un environnement paisible, propice à la détente.

Le camping accueille également des pèlerins du Chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, et leur propose une halte reposante avant de poursuivre leur parcours. Dans une démarche d'amélioration continue, Onlycamp prépare déjà la saison prochaine avec quelques rénovations légères et l'installation de nouvelles tentes familiales



pour 5 personnes, qui viendront remplacer les anciens bengalis. Ces hébergements offriront un compromis idéal entre l'esprit camping et le confort moderne, répondant ainsi aux attentes des familles et des groupes d'amis.

Le Terriol, c'est aussi une aire camping-car attenante, gérée par nos soins, qui permet d'accueillir les voyageurs itinérants dans de bonnes conditions.

Au quotidien, le camping est animé par Marine et Jordan, un couple dynamique et passionné. Jordan, natif de la région,

connaît parfaitement le territoire et aime partager ses bons plans et son attachement à Cajarc avec les vacanciers. Leur accueil chaleureux et leur disponibilité contribuent à la satisfaction des campeurs et à la bonne réputation du site.

Onlycamp remercie la municipalité de Cajarc pour sa confiance et se réjouit de contribuer à la vitalité touristique et économique de la commune. Rendez-vous l'an prochain pour une nouvelle saison pleine de rencontres et de découvertes !

OFFICE DE TOURISME DU GRAND FIGEAC Vallée du Lot et du Célé Saison 2025

Le Bureau d'Informations Touristiques de Cajarc a ouvert ses portes mi-avril jusqu'au week-end de la BD et a réouvert pour la fête du Safran.

3 saisonniers ont accueilli les nombreux visiteurs: merci à Anna Joly, à Bastien Prunet et à Jessica Robert pour leur investissement et leur hospitalité et merci également à Sylvie Schlund, salariée permanente à Figeac.

La fréquentation sur le Grand Figeac en termes de nuitées a baissé de 4% par rapport à 2024 (de janvier à septembre). Le nombre de visiteurs dans nos bureaux d'accueil suit cette tendance. Les visiteurs se renseignent en amont via notre site internet et via les sollicitations par téléphone, mail ou formulaire web.

Plus de 80% de visiteurs sont français. La clientèle étrangère est principalement belge, anglaise et allemande.



Lors de leur passage dans nos bureaux d'informations touristiques, les visiteurs sollicitent régulièrement des conseils sur les visites, les activités, les animations, la gastronomie ou encore l'itinérance. Les marcheurs sur le chemin de St Jacques de Compostelle sont toujours aussi nombreux. Plus de 1500 marcheurs sont passés au bureau de Cajarc pour avoir des informations, pour faire tamponner la crédenciale.

Trois ateliers pêche ont eu lieu cet été et ont remporté un franc succès : 30 enfants y ont participé. Notons aussi les 2 visites guidées et contées avec Michel Galaret (83 participants) sans oublier les visites de la Centrale Hydroélectrique avec 63 personnes.

CULTURE, VIE FESTIVE & VIE ASSOCIATIVE

FESTIV'ÉTÉ

La Fête de la Musique

Jamais simple. Cette année, contrairement aux autres, il faisait trop chaud.

Mais au moins **la fête a eu lieu** et nous avons pu écouter, place du Foirail, les musiciens de l'École de musique, toujours aussi excellents, ainsi que de nouveaux groupes sur la scène, place de l'église et à la gare.



Et comme d'habitude, les restaurateurs ont fait le plein. **De 20h à 23h, ils nous ont proposé différents styles de musique** afin de satisfaire le client. Nous avons pu danser sur de la musique d'Amérique du Sud, du Rock, de la musique Pop, de l'Electro.

La soirée s'est terminée dans une bonne ambiance, place du Foirail, avec le DJ Joël Team autour du bar tenu par le **Comité des Fêtes de Cajarc**.

Un grand merci à tous et rendez-vous le 21 juin 2026 !



La Fête Nationale

Une réussite à tous les points de vue !

Contrairement aux années antérieures, **la Banda** était nombreuse. Elle nous a suivis, tout en jouant, pendant **la retraite aux flambeaux**.

En arrivant au théâtre de verdure, elle a « mis le feu » pour le plus grand plaisir des convives qui avaient mangé la fameuse **Paëlla du Foot**.

Quand les lumières se sont éteintes, nous avons pu assister à un superbe **feu d'artifice** financé par les communes de Cajarc et Salvagnac, et ensuite, comme il se doit, nous avons dansé, dansé...

Un grand merci à **la Banda** et au **club de Foot de Cajarc**.

A l'année prochaine, même date, même heure !



La Fête du Village

Grâce à une nouvelle équipe particulièrement dynamique, nous avons eu la joie d'assister à une belle fête de village !



- Cela a commencé le vendredi par des **aubades** comme le veut la tradition.
- Des **concerts** différents chaque soir.
- Un **Inter Village** très drôle et bien organisé avec la participation des **Comités des Fêtes** des villages environnants.
- Une **course de limonadiers** difficile sous une chaleur étouffante.
- Des **concours de pétanque** au bord du Lot.
- Et pour clore le tout, le lundi soir, le fameux et excellent **repas des restaurateurs**.



4 jours de fête non stop.
Les forains étaient ravis.

Patricia

« L'Homme sans culture est un arbre sans fruit »

Antoine de Rivarol

A BRAS OUVERTS Festival de clown

Premier succès pour le festival de clown
« À Bras Ouverts » !

Le tout premier festival « À Bras Ouverts », qui s'est tenu le **9 août 2025 à Cajarc**, a marqué une première historique pour le village : celle de son premier festival entièrement dédié à l'art du clown. Le festival naît de l'initiative de la compagnie **Les Rubafons**, co-fondé par **Guillaume Bras**, **Juliette Grammatico** et **Antonio Avila Donoso**, qui organisent l'événement en leur nom, avec le soutien de la mairie.



Un hommage vibrant à Guillaume Bras.

Né d'une belle idée de la compagnie **Les Rubafons** et ses ami.es, ce festival est avant tout un hommage à **Guillaume Bras**, artiste clown généreux, passionné et humain. Guillaume Bras a marqué de son empreinte l'univers du spectacle vivant dans la région. « À Bras Ouverts » perpétue son esprit : celui d'un clown proche du public, prônant la simplicité, la tendresse et le rire comme langage universel.

Une journée sous le signe de la convivialité.

Pour cette première édition, le public a pu découvrir une programmation variée : spectacles de clowns, concerts, tombola, restauration et buvette. L'entrée libre et la participation au chapeau ont permis à chacun de profiter librement de cette journée, fidèle à l'esprit d'un festival populaire, ouvert à tous et accessible sans barrière.

Un bilan prometteur

Les retours du public et des artistes sont unanimes : organisation impeccable, spectacles de grande qualité et ambiance chaleureuse.

Cette première édition a tenu toutes ses promesses et laisse entrevoir un bel avenir pour « À Bras Ouverts », qui s'impose déjà comme un moment fort de l'été cajarclois. En résumé, le festival a su faire rire, émouvoir et rassembler, tout en rendant **un hommage sincère à Guillaume Bras**, prouvant que la culture du clown a désormais trouvé, à Cajarc, une maison à son image : ouverte, joyeuse et humaine.

« Une belle surprise, bien agréable grâce au professionnalisme de l'équipe des Rubafons qui l'ont organisé, et le travail et l'accueil des bénévoles. Les différents spectacles, tous excellents, ont mis l'accent sur le burlesque des situations et ont apporté de la joie. C'est cela le rôle des clowns. Nous avons pu entendre les éclats de rire des enfants et des adultes. Un certain nombre de touristes assistait aux spectacles. Ils étaient surpris et surtout ravis. Merci à la mairie de Cajarc pour son soutien en espérant qu'il y aura une 2ème édition. »

Patricia



Nous préparons actuellement le **festival 2026** qui aura lieu du **23 au 26 juillet**, il restera gratuit en invitant à une participation libre. Le thème principal sera : « à la découverte des sources du Nil ». Nous souhaitons renforcer le pôle culture en projetant des films dès le lundi 20 juillet.

La visibilité du festival et l'attractivité de Cajarc seront améliorées par le retour sur le tour de ville, du rond-point du pont au croisement de l'avenue Mitterrand. La littérature devrait se tenir dans la cour de l'école maternelle.

La poursuite du Festival, année après année, demande une implication sans faille des membres du conseil d'administration, adhérents actifs, bénévoles, mairie et agents municipaux... **Merci à tous.**

Pour renforcer son équipe, Africajarc recherche trois référents : **littérature, éco-responsabilité, mécénats & dons.**

Si vous connaissez quelqu'un susceptible d'être intéressé, n'hésitez pas à nous mettre en contact !

Bonne et heureuse année 2026, au plaisir de se retrouver ensemble durant le festival !

AFRICAJARC

2025 a été une année difficile pour l'ensemble des festivals français, **baisses budgétaires, durcissement des réglementations...** 25% des festivals ont été déficitaires de 108 000 € en moyenne (chiffre du Syndicat des Musiques Actuelles).

Cette année, Africajarc a perdu **23 000 € de subventions** et s'est vu imposer **8000 € de frais supplémentaires**. Malgré un budget précautionneux nous terminerons l'année à - 10 000 €.

Côté festivité, 2025 a été un bon cru, plus de **16 000 festivaliers** au théâtre de verdure et **20 000 estimés** pour l'ensemble des activités. Un plébiscite pour la sonorisation et la lumière de la scène.

Côté sécurité, aucun incident à déplorer.



Pour faire un don : <https://www.helloasso.com/associations/africajarc/formulaires/2>



LA BD PREND L'AIR Festival de BD

Après une première journée en demi-teinte, « la BD prend l'air » a retrouvé son public le dimanche avec une fréquentation plus conforme aux chiffres enregistrés les années précédentes.

La qualité de la manifestation était là malgré le désistement de dernière minute de plusieurs auteurs. Nous avons retrouvé avec plaisir **Pierre-Marie TERRAL**, scénariste, et **Sébastien VERDIER**, dessinateur de la BD « LARZAC », Safran d'OR 2024.

Aude MERMILLIOD, invitée d'honneur de la 26^{ème} édition, avait réalisé une superbe affiche toute en fraîcheur et dynamisme.

C'est dans le jardin de la médiathèque que Bruno **LOTH** auteur de « **LA FABRIQUE DES INSURGÉES** » nous présentait sa bande dessinée. L'histoire oubliée des ovalistes, ouvrières des filatures de soie, qui ont lancé une grève pour des salaires justes et des conditions de travail dignes, marquant un tournant dans les mouvements sociaux du XIX^e siècle.

La Préfète et la Sous-Préfète qui nous ont fait l'honneur de leur visite, ont convenu de bon niveau et de la qualité de la manifestation.

Jean-Pierre Ginestet



LA FÊTE DU SAFRAN Les Safraniers du Quercy

L'association des **Safraniers du Quercy**, groupement d'une cinquantaine de producteurs, organise chaque année depuis plus de vingt-cinq ans la fête du safran à Cajarc. Cette fête met en avant l'épice de safran produite à travers tout le Quercy. Elle permet de retracer l'histoire de cette épice longtemps cultivée dans notre région et, grâce aux visites des safranières et aux ateliers d'émondage des fleurs, de montrer aussi au public le travail minutieux des producteurs. Elle donne également l'occasion de rassembler d'autres filières agricoles de qualité sur le marché de producteurs : le rocamadour, la lavande, la noix, la châtaigne...

Cet évènement qui s'est tenu les **25 et 26 octobre**, a souhaité aussi mettre en lumière la filière viticole lotoise et plus largement la production de vin sur le Quercy. Neuf stands étaient présents et représentaient l'AOP Cahors, IGP coteaux du Quercy, IGP côtes du Lot, Gaillac, vin de Domme. La gourmandise était aussi au rendez-vous : les démonstrations culinaires de la cheffe Monique Valette des Bonnes Tables du Lot ont rencontré un vif succès et le repas traditionnel du dimanche a réuni **160 convives**.

Grâce au soutien de la Chambre d'agriculture du Lot, du Comité de promotion des produits du Lot et de la commune de Cajarc, cette manifestation a, cette année encore, remporté un vif succès.



FAITES DU VÉLO COLLECTIF CITOYEN MOBILITÉ

Impulsée par le Collectif citoyen mobilité¹, sous le couvert de l'association La LoCollective, la Faires du vélo est venue animer les rues de Cajarc le samedi 10 mai 2025.

Le temps d'une journée, Cajarc a vibré au son des roues libres et des sonnettes de bicyclettes, dans une ambiance joyeuse, familiale et surtout conviviale.

Place de la gare, les participants ont eu l'occasion d'essayer des vélos pratiques pour la gestion du quotidien (vélo-cargo, triporteur, etc.), de s'initier à la réparation de vélos en étant accompagnés et guidés dans leurs gestes par des bénévoles expérimentés, ou encore de découvrir le documentaire du vélo-reporter Jérôme Zindy, La nouvelle aventure mobile.



En fin de matinée, accompagnés par la LoCollective, plusieurs cyclistes ont eu le plaisir, en famille ou entre amis, de flâner le long du Lantouy, avant d'élucider un jeu de piste puis pique-niquer autour du gouffre.

Côté animations, les plus petits ont affûté leur coup de pédale en pilotant leurs montures sur le parcours de prévention animé par l'association prévention MAIF, chevaucher le manège à pédales² pendant que les plus grands se sensibilisaient aux enjeux de la mobilité en participant à la fresque de la mobilité (animée par l'association Lucioles). Mais attention ! Il fallait garder les yeux bien ouverts car... grâce aux Francas³, vous pouviez sur votre chemin croiser des vélos plus qu'insolites !

En essai libre : vélo géant, au cycliste haut perché, tandem dos à dos, biclou à direction inversée, et bien d'autres objets roulants... aussi incroyables que bizarroïdes, et parfois même aussi impilotables qu'impitoyables !

De nombreux stands étaient présents :

Stand d'information sur le voyage à vélo, prêts de vélos par l'OIS⁴, vente de vélos neufs, présentation des solutions locales de covoiturage, jeux en bois, maquillage, buvette et petite restauration (vente au profit des projets autogérés du local jeunes), lectures sur la thématique du vélo, etc.

Sur le principe du dépôt/vente, la bourse aux vélos a aussi battu son plein, permettant à chacun de trouver son bonheur parmi de nombreux vélos d'occasion, tout en étant éclairé par l'équipe du garage à vélo sur l'état des véhicules convoités.

En milieu d'après-midi, encouragée par les tambours de la batucada de Figeac, une véloparade (déambulation festive sur roues) a pris le départ afin d'égayer notre bourg, en rassemblant environ 80 cyclistes, de tous âges et de tous horizons, unifiés en un joyeux cortège. Sans jamais trop s'éloigner du tour de ville, cette boucle sécurisée de 5 km n'a pu que faire la démonstration à Cajarc de l'importance de la petite reine, et de l'ampleur de son usage au sein de notre ville.



Et pour continuer la fête, dès le retour du défilé, nos oreilles ont eu le plaisir et l'honneur d'entendre la chorale et l'éco-orchestre du collège Georges Pompidou nous scander - non sans conviction - le Rap du vélo, sur fond de musique provenant d'instruments fabriqués à partir d'objets recyclés. Un grand merci aux collégiens et à Patricia Lafon, leur dynamique enseignante d'éducation musicale, pour ce projet porteur de sens !

« Une journée réussie et une participation inespérée, bien au-delà de nos attentes » se réjouit l'une des organisatrices.

Cet événement était l'occasion d'aborder le vélo sous sa forme ludique, mais avant tout pratique, afin de sensibiliser les citoyens à l'usage de ce merveilleux moyen de locomotion : accessible, économique, convivial et respectueux de l'environnement. Cet événement n'aurait pas pu voir le jour sans la participation et l'implication d'une trentaine de bénévoles. Merci à eux.

La fréquentation enregistrée augure de beaux jours pour la petite reine et laisse entrevoir, pour le Collectif citoyen mobilité, la perspective d'un événement encore plus ambitieux.

Alors tenez-vous prêts pour l'édition 2026, elle s'annonce déjà grandiose !

¹Né de la fresque du climat, organisée en 2023 par la LoCollective, le Collectif citoyen mobilité cherche à promouvoir des solutions locales sur la question de la mobilité : covoiturage, promotion des transports en commun, développement d'alternatives à la voiture.

²Don de l'éco-orchestre du collège Georges Pompidou, Cajarc.

³L'association Les Francas fédère des collectivités locales et des organisateurs d'activités de loisirs. Ils contribuent à la coconstruction de politiques éducatives visant à promouvoir une éducation émancipatrice dans le cadre d'une société démocratique et fraternelle.

⁴Office Intercommunal du Sport du Grand-Figeac - Sa mission principale est d'œuvrer pour la promotion du sport sur le territoire et permettre à tous d'y accéder.

LOUS BOURRELOUS

Le groupe Folklorique **Lous Bourrelous** a été créé par Nicole Peligry le 13 février 1982.

Nous avons représenté le Lot avec l'association des groupes folkloriques de France **en Martinique** du 03 mars au 10 mars 2025, invités par le sympathique groupe Martiniquais **Tche Créole**. Dans une ambiance culturelle et conviviale, une amitié réciproque s'est créée avec l'espoir de se revoir.

- Une animation a eu lieu à Cajarc durant la saison d'été, le 12 juillet 2025, avec un **spectacle de danses folkloriques**, suivi d'initiation aux danses traditionnelles.

- Nous intervenons suivant les souhaits dans les communes voisines (clubs divers, maisons de retraite, hôtels, etc..)

- Les répétitions Folklore se font **les vendredis à 18h30** et les ateliers de danses traditionnelles **les 2ème et 4ème mercredis du mois à la salle du stade**.



Tél : Nicole : 07 50 66 39 69
Mail : roger.peligry@orange.fr

CACC46

Comité d'Animations Culturelle

Le **Comité d'Animations Culturelles** (CACC 46) est une association loi 1901 qui a pour objet de proposer une programmation spectacles à l'**espace Françoise Sagan**.

La programmation débute au mois d'octobre et se termine en avril. Au-delà de nous réunir, de partager des spectacles en attendant la belle saison, CACC 46, souhaite promouvoir **les talents d'Occitanie** de toutes formes artistiques que ce soit, **danse, musique, théâtre, conte, chant, café-théâtre...**



Notre objectif principal est de **soutenir des artistes d'Occitanie**, les révéler aux yeux du plus grand nombre de spectateurs et surtout de **faire rayonner la culture dans notre territoire hors période estivale**.

Une culture **populaire, éclectique**, pour le plaisir de toutes et tous. Nous avons proposé aux Cajarcoises et Cajarcois, villageoises et villageois des alentours, tous les habitants du territoire, **des spectacles durant la période la plus creuse de l'année** et ainsi amené la diversité artistique et culturelle dans nos campagnes.

Nous avons accueilli, **de janvier 2024 à avril 2025, 1046 spectateurs**. Du Music-hall avec la troupe **Esperanza**, du Gospel avec le « **One Heart Gospel** », du Café-théâtre avec « **On ne divorce plus** », une soirée exceptionnelle pour célébrer les droits des femmes le 8 mars, du théâtre avec « **Inventaire** » de la compagnie **La Bête à Cornes...**

L'ouverture de la **Saison 3, le 11 octobre 2025** avec le quintet du **Collectif La Bohème** a rassemblé grand nombre de spectateurs pour un voyage musical de l'Espagne aux Balkans.

Toute l'équipe espère vous compter parmi les spectateurs pour une saison 3 tout autant diversifiée : « **Cyrano de Bergerac** », « **Je voulais être Rolling Stone** », le retour très demandé du « **One Heart Gospel** » le 31 janvier, une soirée spéciale le 14 février « **Contes et Fables** » avec **Michel Galaret** et **Charles Drecq**, « **Canta Diva** » deux cantatrices qui vont revisiter le répertoire de l'Opéra, surprise et humour au rendez-vous et nous finirons la saison avec du café-théâtre « **Cœur en Mêlée** » une comédie romantique et sportive entre une prof d'histoire de l'art et un rugbyman bourru...

Tout un programme !



LIBER'TERRE

Quand la magie des contes épouse la magie du lieu !

Entre chien et loup, les gens arrivent sur le chemin par dizaines, chacun trouve sa place, au contact direct avec la terre.

De l'obscurité jaillit une petite lumière, puis 2, puis 3, puis 10... des dizaines de bougies viennent dessiner le contour de la grotte tels de petits lutins aux oreilles tendues. La magie est là. Des flambeaux s'enflamment autour d'un espace scénique improvisé...

La voix du conteur surgit, l'espace devient magique et le temps reste suspendu !

Cette année, pour la 16ième édition, c'est **Pierre Desvignes** de Nantes, conteur hors du commun, qui est venu régaler nos oreilles. Les **130 personnes** présentes étaient unanimes sur la qualité de la prestation.

Cajarcois et Cajarcoises, c'est vrai que l'accès à la **grotte de la Caunhe** demande un petit effort physique et ne peut être accessible à tous mais ceux qui peuvent, venez participer à cette soirée, vous repartirez enchantés, le cœur léger et les soucis oubliés ! De plus, vous ferez une bonne action car le bénéfice de cette soirée est reversé à l'association humanitaire « **Liber'Terre** » qui aide un village au Mali .

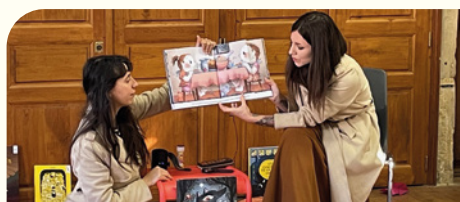
En 2026 ce sera le jeudi 6 août à 21h , cochez la date sur votre agenda, une belle surprise vous attend...

MÉDIATHÈQUE FRANÇOISE SAGAN

Avez-vous déjà passé la porte de la médiathèque intercommunale de Cajarc ?

Chloé, la responsable de la médiathèque vous accueille **le mercredi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h, le vendredi de 14h à 18h**. L'équipe de bénévoles vous ouvre également les portes **le samedi de 15h à 17h**.

La médiathèque de Cajarc fait partie du réseau des médiathèques du Grand-Figeac. Grâce à la force de ce réseau, il est possible d'emprunter sur place **30 documents par carte** (et par médiathèque !) Par ailleurs, une fois inscrit, il vous est possible de réserver directement sur le site astrolabe-grandfigeac.fr **jusqu'à 5 documents** pour les retirer dans la médiathèque de votre choix.



Véritable lieu de rencontre et de partage, la médiathèque s'attache à proposer un service de proximité, ouvert, vivant et accessible à tous. N'hésitez pas à pousser la porte : il y a toujours quelque chose à découvrir et Chloé et son équipe seront ravies de vous conseiller !



Une offre culturelle riche et variée !

Le réseau met à votre disposition :

- Un large choix de livres, bandes-dessinées, magazines, albums jeunesse, livres-CD...
- Des liseuses, DVD, CD, des vinyles et des platines vinyles !
- Un accès à un espace numérique et gratuit, ainsi qu'à la wi-fi
- Une programmation culturelle adaptée à tous les publics

Et quand la médiathèque est fermée ?

Le rôle de la médiathèque ne s'arrête pas à ses horaires d'ouverture. Tout au long de la semaine, Chloé mène différentes actions en dehors de l'accueil du public :

- **Accueil des classes** : toutes les classes de maternelle et élémentaires de Cajarc sont accueillies au moins **2 fois** dans l'année à la médiathèque pour des séances préparées et adaptées aux différents niveaux scolaires.
- **Lectures ou ateliers d'écriture à l'EHPAD** : des moments chaleureux et intergénérationnels.
- **Heure du conte** : des lectures théâtralisées organisées par les bibliothécaires jeunesse
- **Ateliers créatifs** : préparation et animation d'activités, pour petits et grands
- **Gestion** des collections, des réservations, préparation des animations ou des festivals sur le territoire... un travail quotidien afin d'offrir un service de qualité.
- **Accueil du spectacle réseau des médiathèques** : chaque année avant les fêtes, un spectacle gratuit à destination des familles est proposé par le réseau des médiathèques... Et bien d'autres choses encore !



Autre moment marquant : **la journée portes ouvertes du 5 avril**, l'occasion de présenter les actions de l'association et de lancer la réflexion sur son nouveau projet social. Les retours des habitants sont unanimes : LaLoCollective est un acteur essentiel de la vie locale.

La fête du jeu a aussi animé le cœur du village, avec un « **Mario Push Car** » organisé par les ados de l'espace jeunes. Transformant les ruelles en parcours ludique, ils ont appris à s'organiser et à autofinancer leurs projets. Autre réalisation des jeunes : **une borne arcade créée à partir de matériel recyclé**, pour le plaisir des petits et des grands. Cette borne fait le plaisir des tous à l'accueil de l'association.

LA LOCOLLECTIVE

La LoCollective : une année riche en projets et en partage pour tous les Cajarcois !

▪ Une association au cœur de la vie locale.

Depuis plusieurs années, **La LoCollective** anime le territoire de Cajarc et ses alentours. Structure d'Animation de la Vie Sociale, elle s'adresse à tous les habitants, des plus petits aux plus grands, avec un objectif clair : créer du lien, répondre aux besoins de chacun et favoriser l'épanouissement de tous.

▪ Des temps forts fédérateurs.

L'année écoulée a été marquée par des projets mobilisateurs. La deuxième édition de « **Toute une Histoire** » a rassemblé enfants, familles et partenaires autour du livre pour la petite enfance. Ateliers et animations ont rythmé l'année, avec un grand événement à l'espace François Sagan. Rendez-vous est déjà pris pour **la troisième édition, du 9 au 14 avril 2026** ! Un grand merci aux nombreux bénévoles qui ont rendu ce projet possible.



Un quotidien animé pour tous les âges

La LoCollective agit au quotidien :

• **Pour les enfants** : le Centre de Loisirs accueille les petits en dehors des temps scolaires et pendant les vacances, avec des activités variées. Depuis septembre, l'association gère aussi la pause méridienne à l'école élémentaire.

• **Pour les jeunes** : l'espace jeunes est ouvert à tous, et un Relais Information Jeunesse (RIJ) est en cours de création pour les 16-30 ans (études, logement, engagement, etc.).

• **Pour les familles, adultes et seniors** : ateliers Repair Café (3e samedi du mois), soirées jeux, astronomie, sorties vélo, ateliers cuisine, et un Conseiller Numérique pour accompagner gratuitement tous ceux qui veulent maîtriser les outils numériques. Nouveauté : des ateliers de perfectionnement le mercredi soir.

• **À la gare** : un lieu d'accueil pour s'informer sur la vie locale et les services.

Un lieu de partage et d'engagement

La LoCollective, c'est aussi un collectif de bénévoles très actifs, porteurs d'initiatives comme **CinéLot** (1er samedi de chaque mois), le collectif mobilité, le garage à vélo, les soirées jeux ou astro... Plus de 60 bénévoles ponctuels ou réguliers participent aux actions. Vous avez une passion à partager ? L'association est ouverte à toutes les idées et à tous les talents !

Un grand merci à Nathalie Cournède

L'association tient à remercier chaleureusement Nathalie Cournède, qui a assuré la présidence pendant 9 ans. Son engagement a permis à La LoCollective de passer un cap, d'élargir son champ d'action et de proposer de nouveaux services aux habitants. Grâce à elle, le projet associatif perdure et continue de grandir.

Et demain ?

L'association a renouvelé son projet social pour les quatre prochaines années, en s'appuyant sur les retours positifs des habitants. L'aventure continue, avec toujours plus de projets, de services et de moments à partager.

Envie de vous impliquer ou de profiter des activités ?

Rendez-vous à l'accueil de la gare ou contactez La LoCollective pour découvrir le programme complet et contribuer à la vie locale !

*Pour l'association la LoCollective,
Maxime Maritano, Président*

18, avenue de la gare 46160 Cajarc

Tél : 05 65 10 85 41

Mail : accueil@la-locollective.org

ARTS & SCÈNE

L'association **Arts & Scène, centre d'enseignement artistique intercommunal du pays de Cajarc** a pour volonté d'apporter aux élèves les connaissances et compétences nécessaires à des pratiques musicales et artistiques amateurs. L'infrastructure récente et adaptée, ainsi que l'encadrement par des professeurs expérimentés, permettent un apprentissage de qualité. Les cours sont accessibles à toute personne désirant s'inscrire dans une démarche d'apprentissage.

Trois disciplines sont proposées : **la musique, la danse et le théâtre**. Elles sont enseignées en pratiques individuelles ou collectives et la complémentarité entre les différentes pratiques artistiques est encouragée.

MUSIQUE

La musique représente la majorité de l'activité. L'apprentissage s'articule selon différents cursus en fonction des caractéristiques et volontés de chacun :

- Le cursus Découverte (cycle de sensibilisation) s'adresse aux jeunes enfants inscrits en cours d'éveil musical et parcours découverte.
- Le cursus complet s'adresse aux élèves (de 7 ans à 21 ans si étudiant) inscrits en cours de pratique instrumentale et formation musicale ou pratique collective.
- Le cursus personnalisé s'adresse aux adultes et enfants inscrits uniquement en pratique instrumentale ou pratique collective.

DANSE

Les cours sont dispensés le lundi en fin d'après-midi et soirée.

- Eveil à la danse pour les enfants d'une durée d'1h (5-7 ans)
- Danse classique pour les enfants d'une durée d'1h
- Danse classique et contemporaine pour les adolescents et adultes d'une durée d'1h30

THEATRE

- Atelier Enfants d'une durée d'1h30 (le jeudi en fin d'après-midi)
- Atelier Adolescents d'une durée d'1h30 (le mardi en fin d'après-midi)

ACTIONS PEDAGOGIQUES, MANIFESTATIONS ET PARTENARIATS

L'activité est dispensée par année scolaire (de septembre à fin juin) et selon le calendrier scolaire. L'année d'apprentissage est construite autour de plusieurs temps forts artistiques et pédagogiques. Des manifestations internes ou en partenariat avec différents acteurs du territoire permettent aux élèves de se produire tout au long de l'année dans divers lieux.



16 avenue de la gare
46160 Cajarc

Tel : 05 65 11 05 24

Mail : administration@arts-et-scene.fr

Site internet : <https://www.arts-et-scene.fr>

MANIFESTATIONS ET PARTENARIATS

Quelques exemples des manifestations internes qui se sont déroulées lors de l'année 2024-2025 :

- 5 auditions découvertes sur l'année
- Le projet « Familles d'artistes »
- Une représentation de la chorale « Les voix d'artscène »
- Les restitutions des ateliers théâtre et des cours de danse.

Manifestations hors les murs et partenariats :

- Une rencontre de 3 chorales du territoire dont « Les voix d'artscène »
- L'événement « Résonances » en partenariat avec la MAGCP
- L'événement et concert « TEST ton groupe » porté par le département du Lot en partenariat avec les Docks de Cahors
- Un concert des ateliers de musiques actuelles des écoles de musique de Cajarc, Figeac, Assier et Lacapelle Marival
- L'événement « Familles en fête » en partenariat avec la LoCollective et les écoles maternelle et élémentaire de Cajarc

ACTIONS PEDAGOGIQUES ET PARTENARIATS

Arts & Scène poursuit ses différentes actions artistiques et culturelles.

Pour cette année, 10h d'interventions musicales sont prévues au sein de deux classes de l'école maternelle de Cajarc.

De plus, dans le cadre du dispositif Orchestre à l'école porté par le collège de Cajarc, 2h par semaine d'apprentissage musical collectif sont dispensées aux élèves participants.

Dans un objectif de sensibilisation à la musique, Arts & Scène intervient aussi dans le cadre des temps d'activités périscolaires organisés par la LoCollective, à hauteur d'1h par semaine.

En complément des activités hebdomadaires et durant les vacances scolaires plusieurs stages sont proposés :

- 1 stage de violoncelle
- 3 stages de musique improvisée organisés par l'association « In extremis » (1 stage en hiver et 2 stages durant l'été)

MAISON DES ARTS GEORGES ET CLAUDE POMPIDOU

Ancrée à Cajarc depuis **1989**, la **Maison des arts Georges et Claude Pompidou** est ouverte à toutes et tous, habitants du territoire et visiteurs de passage. L'accès aux expositions et événements est libre et gratuit.

La **Maison des arts** est un lieu dédié à la création contemporaine, reconnu « d'intérêt national » par le ministère de la Culture. Soutenue par la Drac Occitanie, la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et le Département du Lot, elle déploie tout au long de l'année une programmation artistique variée : **expositions, résidences d'artistes, ateliers pour le jeune public, visites commentées et événements** (concerts, projections, performances, rencontres).

Décès de Richard Lagrange, Président de la Maison des arts

Le **conseil d'administration** et l'équipe de la **Maison des arts Georges & Claude Pompidou** ont la grande tristesse de vous faire part du décès soudain de **Richard Lagrange, Président de la Maison des arts**, survenu **le jeudi 9 octobre 2025**, à l'âge de **72 ans**.

Ancien élève de l'ENA, Richard Lagrange a été **directeur régional des affaires culturelles** de Champagne-Ardenne, Midi-Pyrénées, Rhône-Alpes et Nord Pas-de-Calais, puis **conseiller en charge de la création et de l'action territoriale** auprès de la ministre de la Culture. Il devient ensuite **directeur du Centre national des arts plastiques** avant d'être nommé **Inspecteur général des affaires culturelles** au sein du ministère de la Culture.

Vice-président de 2020 à 2023, puis président de 2023 à 2025 de la Maison des arts Georges & Claude Pompidou, son rôle a été particulièrement déterminant dans la gouvernance de la structure. Richard a présidé le conseil d'administration avec une grande rigueur et un sens incontestable de la collaboration dans la prise de décision. Il a accompagné l'équipe avec **beaucoup d'enthousiasme et de justesse**, tant sur les projets artistiques que sur des questions structurelles touchant aux **conditions de travail et aux relations avec les partenaires de la Maison des arts**. Sa présidence aura indéniablement renforcé la Maison des arts dans ses missions de centre d'art contemporain d'intérêt national.

Sa disparition est une perte pour la Maison des arts et nous regretterons infiniment Richard Lagrange. Toutes nos pensées sont tournées vers ses proches et sa famille.

Pour le conseil d'administration de la Maison des arts : Jean-François de Canchy, Christophe Cauchetiez, Laure Courget, Cécile Falières, Bruno Laubard, Patrice Lemoux, Muriel Rodolosse, Jean-Marie de Sauverzac, Philippe Tavernière.
Pour l'équipe de la Maison des arts : Luc Assens, Séverine Cabrol, Benjamin Coquard, Marie Deborne, Thomas Delamarre.



En 2026, la **Maison des arts** propose une saison rythmée par **deux grandes expositions à Cajarc et Saint-Cirq-Lapopie** et **une exposition au château de Castelnau-Bretenoux** en partenariat avec **le Centre des monuments nationaux**.

À Cajarc, la saison démarre avec **le vernissage de l'exposition de printemps le vendredi 13 mars à 19h** en présence des deux artistes invités, **Julia Gault et Thomas Teurlai**. Comme c'est le cas pour chaque vernissage, **les cajarcoises et cajarcois sont chaleureusement invités à se joindre à ce lancement de saison**. La deuxième exposition est inaugurée **le samedi 4 juillet à Saint-Cirq-Lapopie et Cajarc**. En partenariat avec **Les Abattoirs, Musée-Frac Occitanie Toulouse**, elle présente le travail de l'artiste **Lionel Sabaté**, récemment finaliste du prix **Marcel Duchamp**, le principal prix consacré à l'art contemporain en France.

134 avenue Germain Canet, 46 160 Cajarc
Informations : 05 65 40 78 19 / magcp.fr

Maison des arts accueille **gratuitement** le public tout au long de l'année ; les ateliers sont accessibles **sur réservation** (tarifs disponibles sur le site internet). De nombreux événements, ateliers et activités diverses sont au programme pour 2026. Pour ne rien manquer de toutes ces propositions, nous vous suggérons de **vous abonner à la newsletter sur le site magcp.fr**, à nous suivre sur les réseaux sociaux et/ou à vous procurer le livret de programmation disponible dès le mois de février 2026 !

Véritable carrefour culturel du territoire, la Maison des arts vous accueille pour partager ensemble le plaisir de la découverte artistique. Une visite, un atelier, une rencontre, un verre partagé : toutes les occasions sont bonnes pour pousser la porte !

De la part de l'équipe de la Maison des arts : très bonne année à toutes et tous !



LE JARDIN DES DIABLES AU THYM

Une année florissante et engagée !

Comme chaque année, les bénévoles de l'association **Le Jardin des Diabes au Thym** se sont retrouvés avec enthousiasme pour entretenir, embellir et faire vivre notre jardin.

A cet égard, un premier essai de **création de haie en osier vivant** animée par Josiane venue de Livernon pour nous apporter son expérience et des osiers prêts à planter, a été largement apprécié et sera réitéré en 2026.



Parmi les moments forts de cette saison, l'association a eu le plaisir d'organiser l'animation « **Tous au compost !** », en partenariat avec la mairie et le SYDED.

Cette initiative, qui s'inscrit dans une démarche de sensibilisation à la réduction des déchets, a permis de partager de nombreux conseils pratiques sur le tri, le compostage et la valorisation des matières organiques. Les participants ont pu découvrir les bonnes pratiques pour transformer leurs déchets de cuisine et de jardin en un compost riche et utile pour les plantations au moment où plusieurs composteurs collectifs étaient installés dans le village. L'association tient à remercier chaleureusement la municipalité et le SYDED pour leur soutien, ainsi que tous les habitants venus échanger, apprendre et participer à cette belle action collective.

Le joli mois de mai a été aussi l'occasion d'**accompagner nos aînés de l'EHPAD**, comme chaque année, jusqu'au jardin où les enfants de la Locollective nous ont rejoints pour un mini concert d'harmonica gracieusement orchestré par **Yannick**, nouvel adhérent de l'association.

Le mois de novembre a accueilli sous un beau soleil d'automne un public nombreux

(environ 200 personnes) pour le premier **TrokÉdon** organisé par les Diabes au Thym. Basé sur un concept de gratuité et d'échanges, l'évènement proposait un troc de plantes, de graines, de méthodes, d'idées... En complément du troc lui-même, les divers ateliers proposés et animés gracieusement ont remporté un gros succès et enthousiasmé les participants ; on peut citer les ateliers grainothèque et pliage de pochettes à graines (comment récolter, conserver et utiliser les graines), bouturages, la consultation d'ouvrages mis à disposition par la médiathèque, sans oublier l'atelier d'initiation à l'aquarelle animé par Véro, autrice de « Balade à Cajarc », qui a fait carton plein ! De l'avis de tous, organisateurs et visiteurs, ce fut une très belle journée.

Le jardin reste un lieu vivant où se cultivent non seulement les plantes... mais aussi **le lien social et la solidarité**. Il est également très apprécié des gens de passage qui vont jusqu'à nous laisser des petits mots de félicitations et d'encouragement.

Pour s'épanouir ce jardin a toujours besoin de bénévoles. Si vous avez envie de participer à son embellissement, **nous vous accueillerons avec plaisir**.

ASSOCIATION G2C DOMAINE DES CAZELLES

Selon un rituel maintenant bien établi, notre **association G2C** qui fédère les propriétaires des Mazets du village vacances Cajarc « **Le Domaine des Cazelles** » a réuni par deux fois ses adhérents pour participer aux semaines désormais culte baptisées « **semaine TIC** » (Travaux d'Intérêt Général). Ces deux périodes qui encadrent la saison touristique permettent aux propriétaires volontaires et bénévoles, non seulement de faire un point sur l'activité touristique avec notre partenaire ATEYA Vacances, mais aussi de **participer à des travaux d'entretien et d'amélioration de l'attractivité du site**.



C'est aussi l'occasion de réunir des gens des 4 coins de l'hexagone et même du Royaume-Uni dans esprit de **préservation du patrimoine privé, public et local**. Même si les participants ont créé un groupe de communication ironiquement nommé « **les Bagnards des Cazelles** », la convivialité reste le combustible du bon déroulement de ces réunions et les moments festifs font partie du programme des travaux.

Durant les séquences 2025, les activités se sont portées notamment sur **la réfection du mur d'accueil en pierres sèches**, bien entendu en partenariat avec PEPS Cajarc, **la rénovation de l'éclairage public du village** qui passera **totalemment en led** en 2026, l'éclairage en projection led d'une de nos 3 Cazelles, la rénovation en peinture des

portes d'entrées des Mazets et de locaux communs, mais aussi sur tous les petits travaux d'entretien - nettoyage espaces verts et reprises de petite maçonnerie - ne pouvant être réalisés ni pendant la période d'occupation touristique, ni en hiver.

C'est aussi pendant « la semaine TIC » de printemps 2025 que nous avons bénéficié de l'accueil de la salle AGORA de l'Espace Françoise Sagan pour tenir les assemblées générales du syndicat des propriétaires et de notre association.

L'objectif de notre association reste bien sûr la promotion de notre village vacances, en l'intégrant dans le contexte touristique, culturel, environnemental et économique local.

ASSOCIATIONS SPORTIVES & DE SANTÉ

BONJOUR SANTÉ

L'association **Bonjour Santé**, créée en juillet 2025, a pour vocation de regrouper les professionnels de santé de la commune. L'association a pour Co présidence le **Dr Isabelle CAUCHETIEZ** et **Sophie LAHAYE IDEL**, La secrétaire **Marie Noëlle OUARMIN** Opticienne et la trésorière **Muriel PEYRARD IDEL**.



Cajarc connaît les défis typiques des zones rurales : **éloignement des centres hospitaliers, difficultés d'accès aux soins spécialisés, et enjeux de maintien d'une offre de soins de proximité.**

De ce constat est née cette nécessité de s'unir pour structurer le projet de création d'une **maison de santé pluridisciplinaire multi site** (c'est à dire qu'à ce jour les professionnels sont dans leurs cabinets) ce qui n'empêche pas qu'à l'avenir une structure immobilière puisse émerger du projet.

Les missions principales que s'est donnée l'association sont :

- **D'améliorer la coordination des soins :** mutualiser les efforts entre les différentes professions (médecins, infirmiers, paramédicaux, sociaux) pour un meilleur suivi des patients.

- **De mener des actions de Promotion de la santé et de prévention :**

Par exemple, lors de l'opération **Octobre rose**, de la journée de novembre sur le bien vieillir sur le territoire en appui avec la CPTS (Communauté territoriale de Santé du Grand Figeac),...

L'association **Bonjour Santé** représente une initiative **dynamique et essentielle** dans un territoire rural, elle incarne un levier concret pour **favoriser l'installation de nouveaux professionnels** pour sa qualité de la vie locale et les ressources qu'ils peuvent y trouver.

Elle donne un signal fort que le territoire se mobilise pour sa santé.

Reste désormais à transformer les ambitions en réalisations durables, et à mobiliser le territoire tout entier.



Le montant des cotisations peut être éligible à la prise en charge, par les Mutuelles, des prescriptions : Sport sur ordonnance – Sport Santé ou Activité Physique Adaptée.

GV SPORT - SANTÉ

La section de Cajarc du **club sportif « GV Sport – Santé »**, propose **deux séances « adultes »** par semaine :

- **le mardi matin de 9h30 à 11h**
- **le jeudi après-midi de 16h à 17h30**

à la salle des fêtes de Salvagnac-Cajarc ou en extérieur, quand les conditions sont favorables.

Sur un format standard « **échauffement progressif – corps de séance – retour au calme : étirements – relaxation** », ces séances permettent de renforcer le système cardio-respiratoire, la force, l'équilibre, la coordination... Les exercices s'adressent à **tous les publics**, quel que soit l'âge ou la condition physique. Chacun pratique suivant son niveau et ses capacités. Les exercices sont adaptés en fonction des aptitudes de chacun, dans une ambiance joyeuse et solidaire.



PHYSIC 46 CAJARC

Cela fait **40 ans** que le **club Physic 46** existe à Cajarc. Ce club associatif propose de la **musculation**, de la **remise en forme**, de la **force athlétique** et dernièrement de la **boxe éducative**.

> Un **matériel de qualité** permet de pratiquer toutes ces activités dans la bonne humeur et en toute sécurité.

> Situé **rue du Couvent** à Cajarc ce club accueille le public **tous les matins**, sauf le dimanche, **de 8h00 à 12h00** ainsi que les **mardi jeudi soir de 17h00 à 20h00**.

Cette année 2024/2025 le club a organisé sa **2ème compétition de Force Athlétique**, avec succès, à Cajarc. Les compétiteurs ont participé à un grand nombre de compétitions en remportant de nombreux titres tant en développé couché qu'en force athlétique.

Plusieurs records ont été réalisés aussi bien en cadet-junior qu'en vétérans !!

Au championnat de France à Challans (85) **Aurélié Soulage** et **Romain Maurinaud** ont établi de nouveaux records et ont ramené **le titre à Cajarc**.

Physic 46 c'est aussi de la musculation et de la remise en forme sans pour cela participer à des compétitions. Depuis quelques années la Boxe éducative attire beaucoup de jeunes et d'enfants.

En 2026, lors du week-end de pentecôte, le club va organiser **les championnats de France FSGT de développé couché**, de force athlétique et d'haltérophilie.

Venez découvrir ce club sympathique bien équipé et qui pratique des tarifs imbattables.

Contact : 06 25 88 20 61

LOUS QUERCYNOLS

Lous Quercynols est le club de randonnée de Cajarc. Fondé à l'initiative d'un petit groupe mené par **Arlette Bessac**, et certains membres historiques, comme **Annie Nadal**, sont toujours actifs au sein du club. Il a, depuis sa création en 2008, organisé de très nombreuses sorties.

A raison d'une **quarantaine de randonnées par an** (hors années Covid) cela fait environ **six-cent promenades sur les sentiers du Quercy** ! Ces promenades, menées parfois en compagnie des membres d'autres clubs locaux (Boussac, Cénevières, Gréalou, Puyjourdes, Saujac...), ont lieu de septembre à juin **les mardi après-midi**, à l'exception des jours de forte chaleur où la sortie est déplacée au matin. Le départ se fait de Cajarc, en covoiturage, pour rejoindre le lieu de la randonnée.



Lorsque la randonnée prévue sur une demi-journée dépasse les 10 kms, le club essaie de prévoir une sortie plus courte en parallèle. Celles-ci sont parfois organisées sur une journée entière, avec pique-nique ou passage par le restaurant. Il y a aussi, plus exceptionnellement, **des sorties** sur plusieurs jours permettant de **découvrir des régions plus éloignées**. Le club se donne également pour mission **l'entretien des chemins de Cajarc**, qui parfois, demandent à être débroussaillés.

Le club est fort aujourd'hui **d'une quarantaine de membres**. C'est deux fois moins qu'au pic de son activité, il y a une douzaine d'années. **Les nouvelles recrues sont donc les bienvenues**. Anciens du village ou nouveaux arrivants, résidents permanents ou temporaires, tous les cajarcois intéressés sont invités à venir marcher avec **les Quercynols** ! Rendez-vous le mardi avant 13h30 au parking derrière la salle des fêtes Françoise-Sagan.

Pour plus d'informations :

Mail : lousquercynols@gmail.com

Site : <https://sites.google.com/site/lousquercynols>

Vous pouvez aussi contacter un membre du bureau collégial de l'association : Maurice Fizames, Marie-Christine Gauthier, Jean-Claude Miquel, François Recanati).



Mélissa, notre jeune compétitrice, a **brillamment défendu les couleurs de Cajarc** lors des compétitions régionales de printemps et d'automne. Elle a également **intégré officiellement l'équipe des initiateurs fédéraux**, ce qui lui permet désormais de participer à l'encadrement des nouveaux membres.

Côté rencontres, le club a accueilli en mai **les clubs de Sète et Montauban** pour une journée conviviale sur les eaux de Cajarc. En octobre, ce sont **les clubs de Cahors, Bouillac, Douelle, Sénailac-Latronquière et Montauban** qui ont répondu présents pour partager leur passion dans une ambiance amicale et sportive.

En septembre, l'ACC a ouvert ses portes **tous les samedis** pour la troisième année consécutive. Un grand nombre de jeunes ont ainsi pu découvrir l'aviron lors des séances

d'initiation. **Le 14 septembre**, une journée portes ouvertes organisée dans le cadre de **la Fête du Sport** a permis à de nombreux curieux de s'essayer à ce sport exigeant mais accessible.

Le 11 octobre, le club s'est joint à l'initiative **Octobre Rose**, en partenariat avec **Bonjour Santé**, pour une action solidaire au profit de la Ligue contre le cancer. L'événement **« Ramez solidaires »**, organisé sur rameurs connectés et sur le plan d'eau, s'est poursuivi au marché de Cajarc, mobilisant une belle énergie citoyenne. **Un grand merci à tous les participants cajarcois !**

Enfin, l'ACC reste **un acteur engagé dans la protection de l'environnement**. Grâce à ses bénévoles, **le club participe activement à la surveillance des eaux du Lot** dans le cadre du dispositif « Inf'eau Loisirs », en partenariat avec le SYDED.

AVIRON CLUB CAJARCOIS

Une année 2025 riche en actions, performances et solidarité !

Sous la direction de son Président **Philippe Weiss**, tout au long de l'année 2025, le club a su maintenir ses objectifs : **promouvoir la pratique de l'aviron pour tous, accompagner les jeunes vers la performance, tout en cultivant un esprit de camaraderie et d'inclusion.**

Avec ses **quatre séances hebdomadaires**, l'ACC permet à ses adhérents de ramer selon leurs disponibilités, dans une ambiance chaleureuse. Cette année encore, les événements se sont enchaînés, témoignant du dynamisme du club.



AGENDA DES ÉVÈNEMENTS

JOUR	ANIMATION	HORAIRES & LIEU	ASSOCIATION/ ORGANISATEUR
JANVIER 2026			
SAMEDI 10	Soirée « Sainte Barbe » Invitation à l'apéritif	Espace Françoise Sagan	Amicale des Pompiers
MARDI 20	Voeux du Maire	18H30 Espace Françoise Sagan	Mairie
VENDREDI 23	Galette des Anciens	15H Espace Françoise Sagan	Mairie
SAMEDI 31	Concert « One Heart Gospel »	20H30 Espace Françoise Sagan	CACC46
FÉVRIER 2026			
SAMEDI 07	Quine du foot	Espace Françoise Sagan	ECCF
SAMEDI 14	Soirée Contes, Fables et Rougail	20H30 Espace Françoise Sagan	CACC46
MARS 2026			
SAMEDI 07	Quine des pompiers	Espace Françoise Sagan	Amicale des Pompiers
VENDREDI 13	Vernissage de l'exposition de Julia GAULT et Thomas Tourlai	18h Maison des Arts	Maison des Arts Georges & Claude Pompidou
DU SAMEDI 14 AU MARDI 31	Exposition	Maison des Arts	
SAMEDI 21	Chant et Humour « Canta Diva l'Amour »	20H30 Espace Françoise Sagan	CACC46
SAMEDI 28	Rencontre départementale de Ping-pong	10h-12h Gymnase	Tennis de Table Cajarc Espoir
AVRIL 2026			
DU MARDI 07 AU JEUDI 16	« Toute une histoire »	Espace Françoise Sagan	La LoCollective
SAMEDI 18	Café Théâtre « Cœur en Méléé »	20H30 Espace Françoise Sagan	CACC46
MAI 2026			
DU JEUDI 14 AU SAMEDI 16	Festival « Et s'ils étaient toujours parmi nous »	Espace Françoise Sagan	Les Rencontres de l'Un-Connu
DIMANCHE 24 & LUNDI 25	Championnat de France FSQT	Espace Françoise Sagan	Physic 46
JUIN 2026			
DIMANCHE 21	Fête de la Musique	Place du foirail et dans les restaurants	Mairie
VENDREDI 26 & SAMEDI 27	« Familles en Fête »	Espace Françoise Sagan	La LoCollective
DIMANCHE 28	Brocante	Dans le village	Tourisme et Culture
JUILLET 2026			
SAMEDI 04	Vernissage de l'exposition Lionel SABATTE	18h Maison des Arts	Maison des Arts Georges & Claude Pompidou
DU DIMANCHE 05 AU JEUDI 30	Exposition	Maison des Arts	
SAMEDI 11	Spectacle Folklorique	20h30 Théâtre de verdure	Lous Bourrelous
LUNDI 13	Retraite aux flambeaux, Paëlla du foot, feu d'artifice, bal	Théâtre de verdure	Mairie
DU JEUDI 23 AU DIMANCHE 26	Festival Africajarc	Théâtre de verdure & Place de la Gare	Africajarc
DU VENDREDI 31 JUILLET AU LUNDI 03 AOÛT	Fête du village	Place du Foirail	Comité des Fêtes
AOÛT 2026			
JEUDI 06	Contes à la grotte	Grotte de La Caunhe	Liber'Terre
SAMEDI 08	Festival A Bras Ouverts	Théâtre de verdure	Les Rubafons / Mairie
SEPTEMBRE 2026			
SAMEDI 26 & DIMANCHE 27	Festival de la BD	Espace Françoise Sagan	La BD Prend L'Air
OCTOBRE 2026			
SAMEDI 10	Ouverture de la saison culturelle de CACC46	Espace Françoise Sagan	CACC46
SAMEDI 17	Spectacle musical « Au-delà du mur »	Espace Françoise Sagan	Les Pierres qui Roulent
SAMEDI 24 & DIMANCHE 25	Salon du Safran	Espace Françoise Sagan	Les Safraniers du Quercy

CINÉMA : De septembre à juin, tous les 1ers samedis du mois à 18h à l'Auditorium d'Arts&scène - Organisé par le Collectif CinéLot-LoCollective

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kyara SIERRA-CAUJOLLE, le 21 octobre 2024 - **Margaux COUYBES**, le 19 janvier 2025 - **Raphaël DABLANC**, le 23 octobre 2025.

MARIAGES

Francis BAUDIS et **Viviane PIVOT**, le 05 avril - **David TANIE** et **Florence GOUNON**, le 28 juin - **Jean-Baptiste FERRIER** et **Claire DELEUZE**, le 03 juillet.

DÉCÈS

2024 :

Noel VIALETES, le 15 novembre - **Philippe CANDOTTI**, le 21 novembre, **Geneviève SAVIGNAC-DULOU**, le 22 novembre
Denise LAPORTE-BORSATO, le 18 décembre - **Elsa GOMEZ-PINTO**, le 20 décembre - **Paulette RAFFY-LACAM**, le 25 décembre.

2025 :

Thérèse COUYBES, le 05 janvier - **Anne WINCHESTER**, le 15 mars - **Yvette ROQUES**, le 24 mars - **Marie BONNET**, le 29 mars
Jacques CALMATTE, le 19 avril - **Simone FAGES**, le 22 avril - **Vivien AMOR**, le 20 juillet - **Nancy VIDAL**, le 08 août - **Geneviève CALMELS**, le 17 août
Auguste TROCMEZ, le 22 août - **Georgette CARROT-BERARD**, le 02 septembre - **Antoinette PONS**, le 27 octobre - **Alain LOUIS**, le 29 octobre
Gabriel Lafferrerie, le 1er décembre - **Paulette PEZET**, le 2 décembre - **Jean-Luc FALGUERES**, le 7 décembre - **Josiane COUYBES**, le 4 décembre.

TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS :

Georgette MAZERGUES, le 06 janvier - **Claude LABAT**, le 16 janvier - **Renée ALFRED**, le 07 mars - **Olivier BAILLET**, le 27 mars.
Mickaël VAYRE, le 27 avril - **Philippe FAUCHIE**, le 05 août - **Jean-Louis BOUZOU**, le 10 octobre - **Jean-Claude PUEL**, le 24 octobre.



SERVICES

ADIL (Asso. Départ d'Info Logement)

En mairie, uniquement sur rendez-vous,
auprès du secrétariat ADIL
3ème jeudi de chaque mois
05 65 35 25 41

ADMR Les Gariottes Portage de repas

Rue des Écoles
05 65 40 69 01 - 06 23 41 27 39

Lot Aide à Domicile

Permanences
Les 3 premiers mardis du mois, de 13h à 16h
rue des Écoles
0 805 69 69 46

Assistante sociale

Le mercredi, de 9h à 17h
Uniquement sur rendez-vous,
Maison des Services - 24, pl. du Foirail
05 65 53 48 00

Assistants maternelles agréées

• Nicole DANCKAERT
8, av. Marius Couyba
06 84 38 66 33

Relais assistantes maternelles et parents

Les lundis de 10h à 12h sauf vacances scolaires
Pyramide de l'école maternelle

Micro-crèche

creche.cajarc@grand-figeac.fr

C.L.A.E

Durant la période scolaire, le C.L.A.E est assuré
par l'association « La LoCollective »
Tarifs et modalités de paiement :
accueil@la-locollective.org
05 65 10 85 41

Collège Georges Pompidou

<http://pompidou.mon-ent-occitanie.fr/>
05 65 40 66 69

CPAM Sécurité Sociale

Plus de permanence.
renseignements au 3646

Croix Rouge Vestiboutique

Ouverte à tous
le mercredi et vendredi de 9h à 12h
Rue des Écoles
07 50 66 39 69

Secours catholique

Aide alimentaire, vestimentaire et financière
Permanences le lundi de 14h à 16h et
les 2^e et 4^e mercredi de 10h à 12h
06 71 11 81 57

Association des paralysés de France

Ludovic CANCE
05 65 40 64 93

Taxi VSL

MERCADIER VERGNET
20, bd du Tour de ville
05 65 40 67 82 - 06 24 42 72 27

Trésor Public

Permanence tous les mardis de 9h à 12h
Maison des Services - 24, pl. du Foirail

Notaire

Vincent ROUX et Marc THOURON
10, rue des Écoles
05 65 40 67 04

Conciliateur de Justice

Mr Marty
1 fois par mois, sur RDV à la Mairie
05 65 40 65 20

Médecins

• Dr Isabelle CAUCHETIEZ
Gaillac
05 65 34 37 13

• Dr Dominique COUDERC
5, rue Centrale

• Dr Catherine LAPORTE
23, av. de la Capelette
05 65 40 76 54

Dentistes

• Dr Emilie MIQUEL GUSTAVE
et Dr Sébastien GUSTAVE
Dentistes et implantologues dentaire
Sur rendez-vous,
Du lundi au mercredi de 9h à 17h
Le vendredi de 9h à 17h
dr.miquelemilie@yahoo.fr
5, impasse des rosiers
05 65 33 80 24

Pharmacie

16, pl. du Foirail
05 65 40 65 15

Infirmières

• Cabinet PUEL - COSTES - LAHAYE -
GAREL - DELANOY - JANVIER - PIRES
8, rue des Écoles
05 65 50 25 77

• Cabinet LVS - GUIBBERT - BALDO -
COURNEDE - CAYLA - PEYRAUD
16, rue des Écoles
05 65 50 24 08

Orthophonistes

Magali DE NODREST
5, rue Centrale
05 65 11 25 93

Emilie ETIÉ
6, impasse de la Rose
06 72 47 01 89

Kinésithérapeutes / Ostéopathes

• Géronime HERVY
Ostéopathe
5, rue Centrale
06 70 29 02 10

• Cédric LAURENS
Kinésithérapeute et Ostéopathe
92, av. Georges Pompidou
05 65 34 47 03

• David TRAVERSAC
Kinésithérapeute et Ostéopathe
8, rue des Écoles
05 65 40 66 71

Hospitalisation à domicile

HAD 46
20, av. de la Gare
05 65 10 04 46

Psychologues

Nathalie CARBONNEAUX LAPORTE
5, rue Centrale
06 09 62 37 48

Elise MAUDET
5, rue Centrale
07 88 04 90 55

André BICHET - Psychothérapie
Counseling-Supervision-Formation
6, rue Centrale
06 22 21 40 72

Opticien

M.N. OUARMIN
26, pl. du Foirail - se déplace
05 65 38 65 94

Diététicienne nutritionniste

Justine CASSAN
5, rue Centrale - sur RDV
06 13 74 81 15

Hypnothérapeute

Sophie LAHAYE
Sur rendez-vous
6, rue Centrale
07 70 40 92 36

Shiatsu

Mariem HUET - ZEN SHIATSU
5, rue Centrale
sur RDV
06 25 17 49 28

Masseuses

Stéphanie GRIMARD
Massages thérapeuthiques / énergétiques
6, rue Centrale
06 15 17 96 77

Jeanne LAIZE
Massages du monde
6, rue Centrale
07 69 26 21 19

NUMÉROS UTILES

SAMU : **15** ou **112**
POMPIERS: **18**
POLICE : **17**
MEDECIN DE GARDE : **3966**



France
services

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé, famille, retraite, recherche d'emploi,
un service personnalisé d'accompagnement
à moins de 30 minutes de chez vous.

Les services
du quotidien
à côté de
chez vous.

france-services.gouv.fr

ESPACE FRANCE SERVICES DE LA MAIRIE DE CAJARC

NOUS VOUS RECEVONS LES :

Lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Mardi de 14h à 17h

Mercredi de 14h à 17h

Jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

05 65 40 65 20



Cajarc - Lot - Occitanie